

Pour vendre à Montmagny il vous faut annoncer dans Montmagny. Annoncez dans "LE PEUPLE", c'est le journal que vous devez considérer d'abord.

LE PEUPLE

ORGANE DU DISTRICT DE MONTMAGNY RÉDACTION & ADMINISTRATION B.P. 228 MONTMAGNY P.Q.

CANADA, District, Un an: \$1.00
CANADA, Hors District, Un an: \$1.50
ÉTATS-UNIS: \$2.00

Où trouver ces anges?

A écouter les orateurs de carrefour et les politiciens de tout acabit, sans oublier nos économistes amateurs, faire le tableau du monde merveilleux que leurs théories brillantes allaient organiser pour l'après-guerre, on pourrait croire que le Canada s'achemine droit vers le socialisme d'Etat, avec un gouvernement qui contrôlerait tout par le moyen d'une légion de bureaux et de commissions. Bref, une continuation du régime tenté au cours de la guerre nous habitude petit à petit...

Mais, immédiatement, l'observateur clairvoyant se demande: "Où va-t-on prendre les anges à qui confier la conduite de ces innombrables commissions et bureaux? S'il faut abandonner à ces fonctionnaires le soin d'assurer le bonheur de notre économie, il leur faudra une dose extraordinaire d'intelligence, d'honnêteté et de courage civique afin de ne pas donner dans les torts et les bas traditionnels au bureaucratisme... Alors où tourner les yeux pour obtenir ces "supermen" qui devront garder vertu et droiture au coeur même d'un système qui a toujours été miné par le favoritisme et la corruption?"

A date, les peuples n'ont guère réussi l'expérience du socialisme d'Etat et cette pensée reste lancinante en dépit des beaux tableaux qu'on nous veut peindre sur l'Ordre nouveau, comme on l'appelle parfois...

Noël à Montmagny

Cette année encore la fête de Noël a été célébrée avec éclat dans la paroisse de Montmagny. Favorisés par une belle température, les fidèles ont assisté en très grand nombre à la messe de minuit. Le temple paroissial avait revêtu pour la circonstance sa plus belle parure et un service d'ordre parfait organisé avec le concours bénévole de la Ligue du Sacré-Coeur et de la J.O.C. a favorisé le recensement des fidèles. Toutes les quêtees ont été faites par les jœcistes.

Dès 11.30 heures, une suite ininterrompue de voitures et d'automobiles déposèrent les fidèles à la porte du vaste temple qui bientôt fut trop petit pour les contenir. A minuit moins cinq, un puissant chœur d'hommes et d'enfants entonna "Ca Bergers assemblons-nous", de Gagnon, accompagné à l'orgue par Mlle Madeleine Tremblay. Puis ce fut la messe de minuit suivie de la messe de l'aurore.

La messe de minuit fut chantée par M. l'abbé Auguste Lessard, V. P., curé, assisté de M. l'abbé Elisée Simard, vicaire, comme diacre et de M. l'abbé Gérard Gariépy, vicaire, comme sous-diacre. Le sermon de la messe de minuit fut donné par M. l'abbé Henri Giguère, vicaire. Son texte était: "Gloire à Dieu au plus haut des cieux" et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté. Après avoir fait le récit de la naissance du Sauveur, il commenta ces paroles de l'ange aux bergers. Il expliqua ce qu'est l'homme de bonne volonté et ce qu'est la paix qui leur est promise.

L'exécution du chant de la messe de minuit et de l'aurore nous ont fait constater l'immense progrès fait par la chorale des enfants, sous l'habile direction du Rév. Frère Sulpice. La messe "Tota pulchra es" à voix mixtes de l'abbé J. Fabre et le "Hodie Christus" à trois voix mixtes de Samuel Rousseau ont été exécutés avec souplesse et maîtrise. Souignons en passant qu'une grande part de ce succès, surtout en ce qui concerne l'"Hodie" de Rousseau, revient à l'accompagnatrice, Mlle Madeleine Tremblay, dont le jeu brillant et solide n'a pas été sans être remarqué.

Il ne faut passer sous silence le bel effort fourni par la chorale des hommes. Sous la direction de M. Armand Paquet pour le chant grégorien, et de M. Paul Robin, pour la polyphonie, la chorale des hommes a connu un grand succès qui l'a bien récompensé des longues et nombreuses pratiques qu'elle s'était imposées bénévolement.

Voici donc le programme musical de Noël, ainsi que les noms des directeurs et des solistes:

- MESSE DE MINUIT**
Ca bergers — (E. Gagnon) 4 v. m.
Soliste: Roland Collin
Messe "Tota pulchra es" J. Fabre
Kyrie, Gloria J. Fabre
Credo grégorien
Hodie Christus natus es, 3 v. m.
Samuel Rousseau
Solistes: G. Blais, J.-P. Tremblay
Sanctus, Agnus Dei J. Fabre
MESSE DE L'AURORE
Adeste fideles (Novello)
Léon Montminy, Armand Paquet et Paul Robin
Les anges dans nos campagnes (E. Gagnon)
Gérard Leveillé
Dans cette étable (E. Gagnon)
Gérard Nicole

- Notre dimain Maître (E. Gagnon)
Paul Robin, E. Blanchet, Roger Paradis
VEPRES
Vêpres en grégorien
Magnificat 4 v. m. (Ch. Perruchot)
Armand Paquet
Aima Redemptoris, grégorien
Adeste fideles (Novello)
Léon Montminy, Armand Paquet et P. Robin
Hodie Christus 3 v. m. (Rousseau)
Gérard Blais et J.-P. Tremblay
Tantum 3 v. m. (Frère Sulpice)
Dans cette étable (E. Gagnon)
Gérard Nicole
Directeur du grégorien: Armand Paquet.
Directeur de la musique moderne: Paul Robin.
Directeur de la petite maîtrise: Frère Sulpice.
Organiste: Mlle Madeleine Tremblay.

Assemblées Agricoles
Pour reprendre connaissance des apports d'opérations de l'année 1942, faire les élections des directeurs pour 1943 et adopter un programme d'opérations, vous êtes convoqués aux assemblées annuelles suivantes, à la Salle Publique de Montmagny:
10-10 h. a.m., le 19 janvier: Cercles Agricoles de St-Thomas de Montmagny et de la Ville de Montmagny.
20-10.15 h. a.m., le 19 janvier: Syndicats de Chevaux Belges, de Chevaux Canadiens et Percherons.
30-10.15 a.m., mardi le 26 janvier: Assemblée annuelle de la Société d'Agriculture de Montmagny. Assistez aux réunions des Sociétés dans lesquelles vous êtes intéressés et membre.
Paul Carignan, Sec.

SAINT-ADALBERT

Mme Parfait Thériault périt dans le feu à St-Adalbert. — M. Thériault sauvé par son fils.

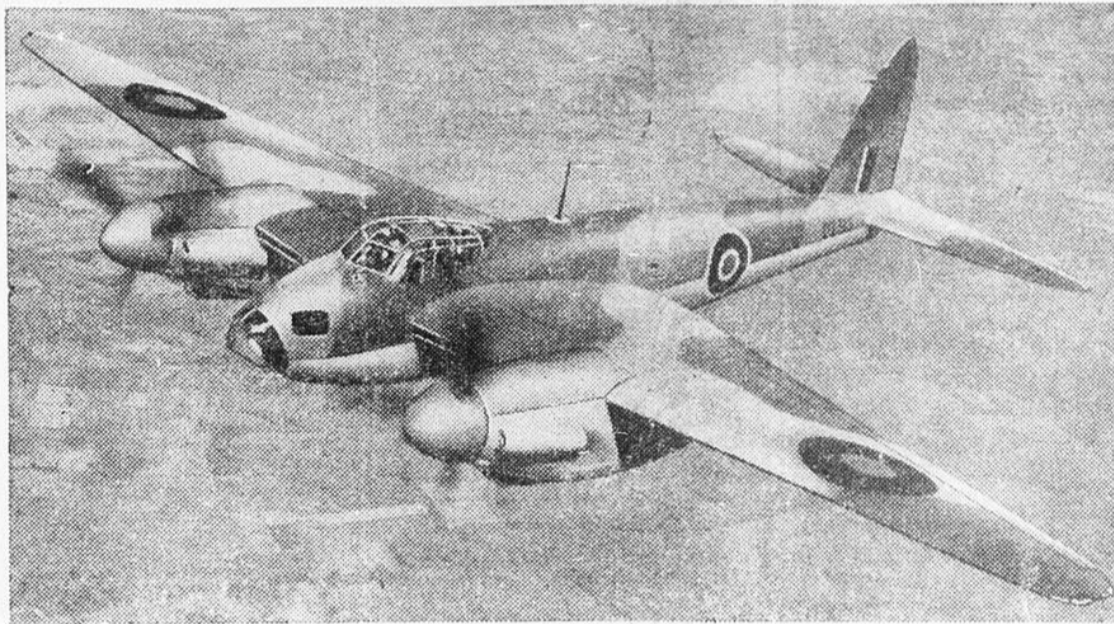
Un incendie qui a détruit la maison de M. Sylvio Thériault, cultivateur, de notre paroisse, a donné lieu à un sauvetage dramatique, celui de M. Parfait Thériault, mais il a aussi causé la mort de Mme Parfait Thériault, âgée de 81 ans et 13 jours.

Ce drame s'est produit en fin de semaine. M. Sylvio Thériault, cultivateur, habitait avec ses vieux parents; ceux-ci occupaient le deuxième plancher de la maison.

Vendredi après-midi, vers 4 heures, M. Sylvio Thériault était occupé à faire son train lorsqu'un enfant accourut l'avertir que le feu était à la maison. M. Thériault songea aussitôt à son vieux père et à sa vieille mère.

De son côté, dès que le vieux couple se rendit compte de la situation, il voulut descendre au rez-de-chaussée, mais en ouvrant la porte de l'escalier, il fut repoussé par les flammes qui déjà remplissaient le bas de la maison.

Comme il ne pouvait pénétrer à l'intérieur par le premier plancher, M. Sylvio Thériault prit une échelle et entra par une fenêtre dont il avait brisé les carreaux. Il rencontra son père, âgé de 83 ans et l'aïda à fuir par la fenêtre brisée. Le (suite à la dernière page)



Le nouveau bombardier de reconnaissance anglais "Mosquito", en service avec la R.A.F. depuis quelque temps, est maintenant fabriqué au Canada. Le premier modèle canadien subissait récemment avec succès ses envolées d'essai. Outre sa grande vitesse, le "Mosquito" est remarquable par sa construction en bois, qui épargne les métaux et se prête merveilleusement à la fabrication au Canada. Dessiné par De Havilland — le premier avion de combat conçu par cette grande aviation depuis la dernière guerre — le "Mosquito" est long de 50 pieds, haut de 15 pieds et son envergure est de 54 pieds. Train d'atterrissage et roues de queue sont escamotables et les deux moteurs Rolls-Royce sont munis d'hélices tripales à pas variable De Havilland Hydromatic. L'armement de 4 canons de 20mm. et de 4 mitrailleuses .303 constitue le dard qui fut à cet avion son nom de "Mosquito".

Le lieutenant L.-P. Rousseau est promu capitaine

Les quartiers-généraux du district militaire no 5 annoncent la promotion du lieutenant L.-P. Rousseau au grade de capitaine. Le capitaine Rousseau est affecté au directeurat de la sélection du personnel, comme examinateur de l'armée, au centre militaire de Montmagny.

Né le 7 juillet 1903, il est le fils de feu le Dr Arthur Rousseau, ancien doyen de la faculté de Médecine de l'Université Laval. Après avoir terminé ses cours classiques au collège de Ste-Anne de la Pocatière, il suit ses cours de droit à l'Université Laval et est admis au Barreau de la province de Québec en 1928. Il part ensuite pour Toronto afin de travailler dans les bureaux de Blake, Lash, Anglin et Cassels pour étudier le droit commercial. A son retour, il entre en société avec son oncle Maurice Rousseau, de Montmagny, où il pratique sa profession pendant quinze ans. Il est procureur de la Couronne pendant trois ans.

Sa carrière militaire date de 1937, alors qu'il reçoit une commission de sous-lieutenant dans le régiment de Montmagny. En 1938, il est promu au grade de lieutenant et remplit les fonctions d'assistant-adjutant, puis de payeur, en 1939.

Le 3 juillet 1942, il entre en service actif comme sous-lieutenant. Le 24 octobre 1942, il est promu au grade de lieutenant, et ces jours derniers, les quartiers-généraux lui octroyaient une promotion de capitaine.

PENSEES CHOISIES

"La justice est un autre qui ne nuit que sur les tombes."
AUDRUGER

"Après le pain, l'éducation est le premier besoin du peuple."

Mort de M. Amédée Côté

M. Amédée Côté, citoyen bien en vue de Montmagny, est décédé à sa résidence, samedi matin, le 9 janvier, après une courte maladie. Il était âgé de 78 ans et 7 mois. La mort ne l'a pas pris par surprise; sa vie pieuse et pleine de résignation dans les épreuves l'avait bien préparé à ce moment solennel.

Depuis 1888, il occupait le métier de bijoutier et d'opticien. De plus, il fut successivement échevin, commissaire d'écoles, relieur et écrivain. Longtemps président de l'Harmonie de Montmagny, secrétaire des Postiers Canadiens, secrétaire des Artisans Canadiens Français et jusqu'à sa mort créant de la Caisse Populaire de Montmagny.

Lui survivent: son épouse, née Alvine Morin; ses fils: Omer de Montréal; Ernest, bijoutier, à Montmagny; Lucien de Montréal; Alphonse, de Chicoutimi, Paul, de Laconia, N.-H.; Laurent, de l'Armée Canadienne, l'abbé Jean-Charles, vicaire à St-Alphonse de Thetford, et Armand, bijoutier à Montmagny; ses filles: Ernestine, de Montmagny; Marie (Mme Emile LeFrançois), de Jonquières; Jeanne (Mme Paul Drapeau), de Montréal; Elisabeth (Mme G.-F. Bernatchez), de Québec; ses frères: Alphonse et Joseph, de Montmagny.

Le défunt compte aussi une quarantaine de petits-enfants. Parmi les neveux il y a le frère Gérard Côté, des Clercs de St-Viateur, de Montréal, et Soeur Alice Côté, des SS. du Bon-Pasteur, de Chicoutimi.

Il était aussi l'oncle de l'abbé Robert Côté, actuellement préfet des

UNITE SANITAIRE de Montmagny

Semaine du 18 janvier 1943

LUNDI, le 18:
Montmagny — Clinique antituberculeuse par le Dr Philippe Richar (Examen gratuit des poumons), de 10.30 hrs à midi et de 2 à 4 hrs p.m.
MARDI, le 19:
St-Pierre — 10 hrs a.m. examen scolaire à ucouvent, 2 hrs p.m. Clinique de puériculture.

MERCREDI, le 20:
Montmagny: — Cours au Couvent.

Cours de soins à domicile, sous les auspices de la Croix Rouge, pour dames et demoiselles, à 8 heures du soir, à la salle du conseil.

JEUDI, le 21:
2 hrs p.m. Clinique de puériculture à l'Unité Sanitaire.

VENREDI, le 22:
Montmagny — Examen médical scolaire.

Dr Albert DUMAS, M.H. Officier médecin

A l'école:

— Voyons, Charlot, quel fut le premier grand chef militaire?
— Noé, monsieur.
Comment, Noé?

— Mais oui, c'est lui le premier qui a dit: "En avant... arche!"

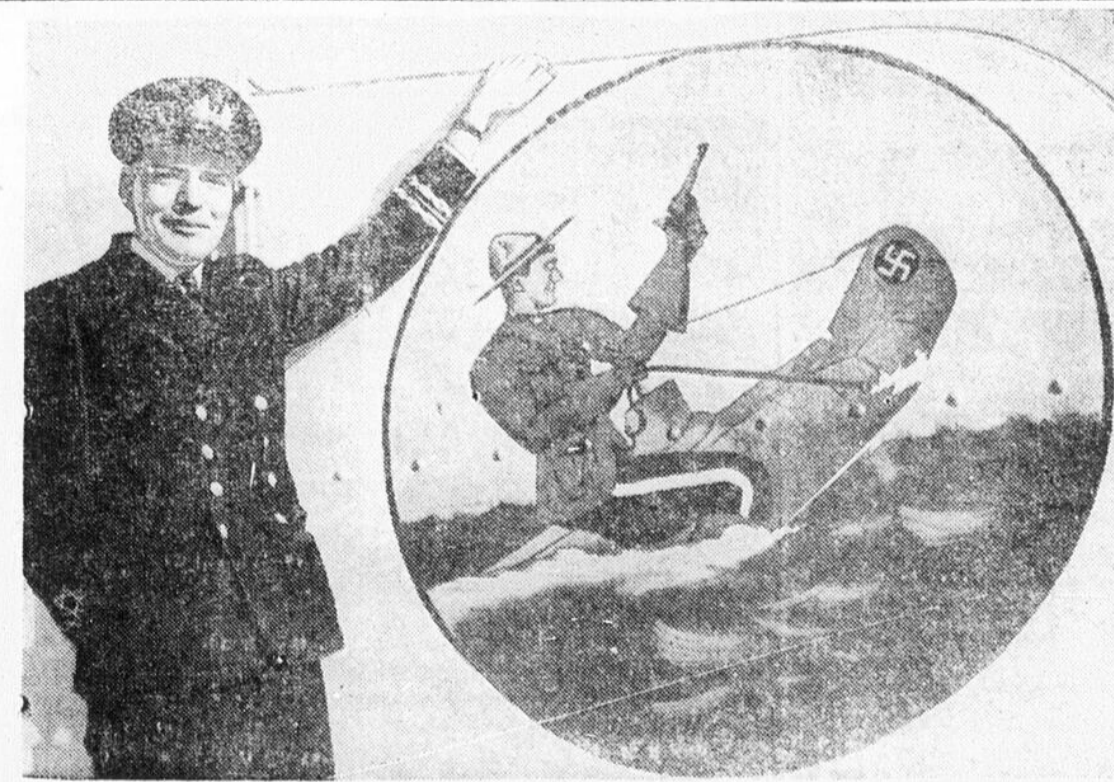
LISEZ NOTRE JOURNAL

Il vous apporte chaque semaine les nouvelles de votre ville, de votre district et d'ailleurs.

Études au collège de Ste-Anne de la Pocatière.

Les funérailles ont eu lieu à Montmagny, mardi douze janvier, à 10.30 hrs.

"Le Peuple" prie les membres de la famille en deuil d'accepter l'expression de ses sincères condoléances.



Le nouveau commandant R. A. S. MacNeil, R.C.N., commandant de la corvette "Dauphin" et ancien commandant de la Police Montée, photographié à côté de l'échouage de son navire: un "mountie", revolver en main, chevauchant un sous-marin nazi. Le commandant MacNeil a maintenu la tradition de la Police montée de "toujours accomplir sa mission". Malgré de grandes difficultés, la "Dauphin" a rescapé récemment l'équipage entier d'un navire norvégien en détresse dans l'Atlantique. Pour cette action, le commandant et l'un de ses officiers, un autre "mountie", ont été décorés par S. M. le roi Haakon de la Médaille militaire norvégienne.



NOUS GRANDIR

Section JUVENILE de la Société St-Jean-Baptiste, Collège des FF. du S.-C., Montmagny

No 8 — 31 décembre 1942

LA BENEDICTION PATERNELLE

Chers Amis, voici un bel exemple à imiter au Jour de l'An, dans chacune de vos familles.

Les petits se sont levés à la hauteur du premier appel de la grande sœur. On devine la joie, une joie tempérée par l'émotion dans ces braves petits coeurs. Aucun ne se déroba ce matin à la sensationnelle toilette à l'eau froide que Pauline, la grande sœur, s'est chargée d'administrer.

Enfin, les voilà prêts, gracieusement vêtus comme au matin des plus beaux jours; Gaston, l'aîné des garçons, 18 ans; puis Denise la seconde des filles, 8 ans; enfin, Fortunat, un nouveau petit frère à récemment supplanté de sa dignité de cadet, qu'il tenait depuis cinq ans. Il nous disait bien, ces chers petits, l'heure qui se passera dans quelques instants.

Pauline les y a préparés soigneusement; voyez-vous. Papa les attend à la cuisine, et, quand les petits agenouillés devant lui, Papa les bénira; pour eux, c'est tout un grand cérémonial, et ils entendent la rendre aussi solennelle que possible.

Le moment est arrivé. Tous les enfants s'avancent à la file, le plus petit en tête. Dès qu'on entre à la cuisine, Pauline et maman apportent le ber avec le joli poupon, aux boucles d'or, qui y sommeille; elles le placent devant le papa. Les enfants se groupent à genoux tout autour. C'est Fortunat qui est délégué pour demander au nom de tous, la bénédiction paternelle. Mais, la rencontre de ses regards avec ceux de Papa le rend impuissant, le pauvre petit, à bégayer la moindre syllabe. La grande sœur qui a vu son embarrassé intervient: "Bon Papa, dit-elle, vos petites filles et vos petits garçons agenouillés à vos pieds, vous demandent de les bénir."

Alors, le père se lève; il regarde son après l'autre chacun de ses enfants; l'émotion se lit dans son regard et les petits, émus eux-mêmes, fixent leurs grands yeux incertains sur leur père debout devant eux. Le maman s'est retirée à l'écart, elle craint que ses larmes viennent tout à coup trahir son émotion. D'un geste imposant, le père étend ses deux mains sur le petit groupe et les yeux au ciel il demeure silencieux pendant un long moment. Quels sentiments remplissent son coeur!

Après la messe, les enfants ont eu lieu à Montmagny, mardi douze janvier, à 10.30 hrs.

"Le Peuple" prie les membres de la famille en deuil d'accepter l'expression de ses sincères condoléances.

Études au collège de Ste-Anne de la Pocatière.

Les funérailles ont eu lieu à Montmagny, mardi douze janvier, à 10.30 hrs.

"Le Peuple" prie les membres de la famille en deuil d'accepter l'expression de ses sincères condoléances.

Il était aussi l'oncle de l'abbé Robert Côté, actuellement préfet des

quel colloque engage-t-il avec la Providence des sions? Dieu seul le sait! Mais, qui ne lit sur sa figure l'ardeur de sa prière en ce moment sublime? Qui ne devine quels soupirs ce matin à la sensationnelle toilette à l'eau froide que Pauline, la grande sœur, s'est chargée d'administrer.

Enfin, les voilà prêts, gracieusement vêtus comme au matin des plus beaux jours; Gaston, l'aîné des garçons, 18 ans; puis Denise la seconde des filles, 8 ans; enfin, Fortunat, un nouveau petit frère à récemment supplanté de sa dignité de cadet, qu'il tenait depuis cinq ans. Il nous disait bien, ces chers petits, l'heure qui se passera dans quelques instants.

Le moment est arrivé. Tous les enfants s'avancent à la file, le plus petit en tête. Dès qu'on entre à la cuisine, Pauline et maman apportent le ber avec le joli poupon, aux boucles d'or, qui y sommeille; elles le placent devant le papa. Les enfants se groupent à genoux tout autour. C'est Fortunat qui est délégué pour demander au nom de tous, la bénédiction paternelle. Mais, la rencontre de ses regards avec ceux de Papa le rend impuissant, le pauvre petit, à bégayer la moindre syllabe. La grande sœur qui a vu son embarrassé intervient: "Bon Papa, dit-elle, vos petites filles et vos petits garçons agenouillés à vos pieds, vous demandent de les bénir."

Alors, le père se lève; il regarde son après l'autre chacun de ses enfants; l'émotion se lit dans son regard et les petits, émus eux-mêmes, fixent leurs grands yeux incertains sur leur père debout devant eux. Le maman s'est retirée à l'écart, elle craint que ses larmes viennent tout à coup trahir son émotion. D'un geste imposant, le père étend ses deux mains sur le petit groupe et les yeux au ciel il demeure silencieux pendant un long moment. Quels sentiments remplissent son coeur!

Après la messe, les enfants ont eu lieu à Montmagny, mardi douze janvier, à 10.30 hrs.

"Le Peuple" prie les membres de la famille en deuil d'accepter l'expression de ses sincères condoléances.

Études au collège de Ste-Anne de la Pocatière.

Les funérailles ont eu lieu à Montmagny, mardi douze janvier, à 10.30 hrs.

"Le Peuple" prie les membres de la famille en deuil d'accepter l'expression de ses sincères condoléances.

Il était aussi l'oncle de l'abbé Robert Côté, actuellement préfet des

Après la messe, les enfants ont eu lieu à Montmagny, mardi douze janvier, à 10.30 hrs.

"Le Peuple" prie les membres de la famille en deuil d'accepter l'expression de ses sincères condoléances.

Études au collège de Ste-Anne de la Pocatière.

Les funérailles ont eu lieu à Montmagny, mardi douze janvier, à 10.30 hrs.

"Le Peuple" prie les membres de la famille en deuil d'accepter l'expression de ses sincères condoléances.

Études au collège de Ste-Anne de la Pocatière.

Les funérailles ont eu lieu à Montmagny, mardi douze janvier, à 10.30 hrs.

"Le Peuple" prie les membres de la famille en deuil d'accepter l'expression de ses sincères condoléances.

"LE PEUPLE"

ORGANE DU DISTRICT DE MONTMAGNY
 publié par
 La Compagnie du "PEUPLE" de Montmagny.
 Le vendredi de chaque semaine.
 Toute communication concernant "Le Peuple"
 doit être adressée à:

"LE PEUPLE", 64 Rue du DEPOT,
 Montmagny, P. Q.
 ABONNEMENT
 CANADA — District, 1 an — \$1.00
 CANADA — Hors district, 1 an — \$1.50
 ETATS-UNIS — 1 an — \$2.00

Sachons nous accommoder des nouvelles restrictions

On parle depuis assez longtemps des restrictions qui seront bientôt imposées au transport des animaux par camion. En effet, le camionnage des animaux vivants, qui devait être réduit à un très faible rayon de Montréal, le 30 novembre a été prolongé jusqu'à la fin de décembre 1942. Après cette date, tous ceux qui seront en dehors du rayon permis à la circulation des camions devront expédier par chemin de fer. Il serait donc à propos de prendre ses précautions dès maintenant et de s'organiser afin de s'accommoder du système de transport que plusieurs devront adopter en janvier 1943. Il serait même recommandable pour ceux que ne touchent pas ces restrictions et qui peuvent le faire, de renvoyer leurs camions pendant l'hiver pour économiser l'essence et conserver les pneus et les chambres à air pour l'été. Quelques-uns ont déjà commencé à utiliser le chemin de fer dans ce but. C'est un exemple que plusieurs devraient imiter avec avantage.

se désintéressant totalement de l'expédition des animaux. Les consignations devront continuer comme par le passé, même s'il faut changer de mode de transport. D'ailleurs, il ne faut pas perdre de vue qu'il est souvent plus économique d'expédier par chemin de fer que par camion; les rails de cours et la commission de vente sont moins élevés, ce qui permet assez souvent, si le chargement est bien fait et le wagon bien rempli, de réduire les dépenses par unité.

Autant que possible, il faut grouper assez d'animaux pour former un chargement complet afin de ne pas expédier un wagon à demi rempli. Nous réalisons qu'à plusieurs endroits il sera assez difficile de trouver un nombre suffisant d'animaux pour y parvenir, mais l'on pourrait entendre avec des syndicats ou des coopératives des paroisses voisines pour compléter le wagon et permettre à tous les cultivateurs qui le désirent de consigner en coopération.

La chose est relativement facile et se pratique déjà en maints endroits éloignés: plusieurs coopératives s'entendent pour faire leurs expéditions

en commun. Cette façon de procéder s'est montrée avantageuse et satisfaisante dans plusieurs districts. Il ne s'agit que de prendre les arrangements nécessaires quelques jours avant le chargement. Ainsi, l'on peut commencer à recevoir les animaux à l'endroit le plus éloigné le matin, et ensuite faire arrêter le wagon à un ou deux endroits plus rapprochés sur la même ligne, pour le compléter. A cause de la rareté des matériaux de construction, les compagnies de chemin de fer ne peuvent plus guère fabriquer de nouveaux wagons, et il faut utiliser à leur maximum les wagons en circulation, autrement, il n'y aurait rien d'étonnant que des restrictions à ce sujet soient mises en vigueur. Cela signifie qu'il faut organiser des wagons complets, sans toutefois les surcharger pour ne pas s'exposer à des pertes.

Il est important de noter que le chargement doit être fait dans les meilleures conditions possibles, savoir: Enregistrer sur un mémoire l'expédition, avec exactitude, le nombre, l'espèce, la pesanture et la marque d'identification de chaque sujet; accepter que des animaux sains et vigoureux, et non malades, blessés ou à la veille de mourir; ne jamais envoyer les bestiaux en les faisant descendre de la voiture, en les pesant ou en les faisant monter dans le wagon; toujours les identifier correctement au moyen de rondelles numérotées aux oreilles, dans le cas des veaux et des moutons, et par le tatouage dans le cas des porcs; toujours faire des marques bien lisibles afin que nous puissions reconnaître facilement les sujets de chaque propriétaire; toujours séparer par de solides cloisons les animaux d'espèces différentes; enfin, et ce qui n'est pas le moins important, confier l'expédition à quelqu'un de fiable, consciencieux, intéressé et qui s'y entend dans la manipulation des animaux. Il ne faut pas oublier que c'est souvent de la valeur et du rôle de l'agent expéditeur que dépend le succès des consignations en commun. C'est pourquoi il ne faut pas négliger de rémunérer son travail à sa valeur si l'on veut l'y intéresser et obtenir tous les résultats qu'on attend de lui.

Il faut se rappeler que dans le chargement des animaux, il y a une foule de petits détails qui peuvent paraître sans conséquence à première vue, mais qui sont très importants, parce que c'est d'eux que dépend le succès de l'expédition. Aussi, est-il essentiel que celui qui s'en occupe réalise pleinement toute leur importance et en tienne toujours compte dans l'accomplissement du travail qui lui est assigné.

Préparons-nous à "sucrer" un peu moins

TORONTO. — H. J. Hobbins, administrateur suppléant des approvisionnements de sucre au Canada, a averti notre population que le rationnement serait encore plus sévère l'an prochain.

Parlant à une réunion de pâtisseries, hier, Hobbins a dit que la production du sucre au Canada, n'avait pas augmenté en 1942 et que les importations continueraient à diminuer.

Il a prétendu que l'industrie de la pâtisserie avait fait peu de cas des restrictions au cours des premiers mois du rationnement du sucre et il a accusé des pâtisseries d'employer présentement plus de sucre que par le passé. Si dit-il, les pâtisseries supprimaient toute la "production de luxe", la rareté du sucre serait beaucoup moins grande.

"LE PEUPLE" est imprimé aux ateliers de La Société d'Imprimerie Ste-Marie et est publié par la Compagnie du "Peuple", de Montmagny, le vendredi de chaque semaine.

ABONNEMENTS:
 Canada, District, 1 an \$1.00
 Can. Hors Dist. 1 an 1.50
 Etats-Unis, 1 an 2.00
 Strictement payable d'avance.

La date qui se trouve à la suite de l'adresse des abonnés est la date d'expiration de l'abonnement et sert de reçu. Ainsi janvier 43 signifie que l'abonnement a été payé jusqu'en janvier 1943 et qu'on est en règle. Si, un mois après l'envoi de l'abonnement, la date n'est pas changée, nos abonnés nous rendraient service en nous signalant cet oubli.

Prière de faire remise par bon de poste ou d'express, à l'ordre de "La Cie du Peuple" Montmagny, P. Q.

Prière de toujours donner l'ancienne adresse quand on demande à changer l'adresse du journal.

J.-E. BISSON, agronome,
 Gerant de la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec, Limitée.

Confiez vos impressions à notre journal.

LES MARCHES

ANIMAUX VIVANTS		BOULETS VIVANTS (à rôti)	
BOUCS	Bon 8.50-9.00	Gris et blancs	
B1 (135-175 lbs) (Bacons) Prix de base. Vendus vivants. Nourris et abattus, offre 11.35c.	Moyen 7.75-8.25	A-6 lbs et plus	28½c
Par camions, offre 11.60c. Truies: 8c à 9c. Vendus abattus: 15.50c	Commun 7.00-7.50	B-5 lbs jusqu'à 6 lbs	27c
RABAIS		C-4 lbs jusqu'à 5 lbs	25½c
B2 (125-135 lbs)	50c	Rouges	
B3 (176-185 lbs)	1.50	A-6 lbs et plus	27½c
C1 et C2 (120-175 lbs)	1.00	B-4 lbs jusqu'à 5 lbs	25½c
C3 (176-185 lbs)	2.00	C-4 lbs jusqu'à 5 lbs	24½c
D1 et D2 (120-175 lbs)	1.50	POULES VIVANTES	
D3 (176-185 lbs)	2.00	A-5 lbs et plus	22c
Légers: 119 lbs et moins	1.50	B-4 lbs jusqu'à 5 lbs	20c
Légers: moins de 100 lbs	2.00	C-3 lbs jusqu'à 4 lbs	18c
Pesants: (180-205 lbs)	3.00	COQUES	14c
Extra pesants (206-220 lbs)	\$2.50 le 100	A-gros	37c
Extra pesants (220 et plus)	\$3. du 100	A-moyens	35c
		B-	31c
VEAUX DE LAIT		POULES ABATTUES	
Choix	15.50-16.00	Sélectionnées	
Bon	14.00-15.00	A-5 lbs et plus	26½c
Moyen	12.50-13.50	A-4 lbs jusqu'à 5 lbs	25½c
Commun	11.00-12.00	A-3 lbs jusqu'à 4 lbs	24½c
D'herbe	8.00-9.75	B-5 lbs et plus	23½c
BOUVILLONS		B-4 lbs jusqu'à 5 lbs	22½c
Choix	11.25-11.50	B-3 lbs jusqu'à 4 lbs	21½c
Bon	10.75-11.00	C-5 lbs et plus	20½c
Moyen	9.75-10.50	C-4 lbs jusqu'à 5 lbs	19½c
Commun	7.50-9.00	C-3 lbs jusqu'à 4 lbs	18½c
MOUTONS		LAPINS VIVANTS	
Bon	8.00-8.50	5 lbs et plus	17c
Commun	5.00-6.00	Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retons une commission de 3% aux expéditeurs individuels et de 5% aux Coopératives affiliées.	
TAUREAUX		BEURRE FRAIS	
Choix type boucherie	10.50-11.00	No 1 pasteurisé	35c
Bonne	10.00-10.50	No 1 non pasteurisé	34c
Moyenne	8.50-9.50	No 2 non pasteurisé	33c
Commun	7.00-8.00	PEPAGE BLANC	
VACHES		No 1 pasteurisé	19½c
Choix type boucherie	9.00-9.25	No 1 non pasteurisé	19½c
Bonne	8.50-8.75	No 2	18½c
Moyenne	7.50-8.00		
Commun	6.00-7.00		
TAUREAUX			
Choix type boucherie	9.00-9.50		



LE COIN du Cultivateur

Les cultivateurs peuvent-ils encore vendre leurs animaux abattus?

L'ordonnance No A-490 concernant l'abattage des animaux a donné lieu à bien des racontars et a créé de l'anxiété parmi nos cultivateurs. Cette ordonnance a été mal interprétée dans certains cas et n'a pas été comprise dans d'autres. Faute de renseignements, beaucoup se sont demandé comment ils pourraient continuer de vendre la viande de leurs bestiaux comme ils l'ont fait jusqu'au 31 décembre 1942.

Certains, pensant que cette mesure favoriserait leur "petit commerce" ont pris plaisir à répandre à la campagne toutes sortes de rumeurs plus ou moins conformes à l'avis du gouvernement. Ainsi, on a dit aux cultivateurs qu'à partir du 1er janvier 1943, ils seraient tenus de vendre leurs animaux en vie à tel endroit, à telle organisation, etc., nulle part ailleurs. Enfin, l'on nous a aussi demandé des explications sur la teneur et l'application de cette ordonnance et comment il fallait s'y prendre pour s'y conformer. "Est-ce pourquoi nous apportons quelques précisions à ce sujet afin de mieux renseigner ceux qui par hasard auraient été mal informés."

Voici comment se lit l'ordonnance No-490 de l'administration des vivres, au paragraphe No 2:

"Sauf autorisation contraire de l'administrateur, à compter du 1er janvier 1943, nul n'exploitera un abattoir ou n'abattra ou ne fera abattre pour lui-même, des bestiaux à moins d'avoir obtenu au préalable un permis de l'administrateur ou de toute autre personne autorisée par l'administrateur, si la viande ainsi obtenue est vendue ou offerte en vente à l'état frais, congelé ou autrement conditionné. Chaque requérant d'une permis remplira une formule de demande fournie par l'administrateur et donnera tous les renseignements exigés dans cette formule et tout autre renseignement que l'administrateur pourra exiger."

Comme on le voit, tout cultivateur ou toute autre personne ou association qui voudra abattre ou faire abattre ses ou des bestiaux pour en vendre la viande, devra auparavant en obtenir le permis de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre. Par bestiaux l'on entend les bêtes à cornes, les veaux, les porcs, les moutons et les agneaux. La vente des volailles n'est pas affectée; on pourra en disposer comme autrefois, sans autre formalité, de même que les animaux, dont la chair devra servir à la consommation personnelle du producteur et de sa famille, qui pourront être abattus à domicile, sans permis. Mais dans tous les cas où l'abattage est fait en vue de la vente de la viande il faut remplir une formule pour avoir la permission de faire ce genre de commerce.

7,000 tonnes et que les oeufs arrivaient en grande quantité, il y avait là un problème d'urgence. On réquisitionna tous les moyens des établissements, même le matériel laitier: les oeufs furent transférés à l'entrepôt, mais comme la place manquait, on décida de les décoquiller et de les conserver sous forme congelée. Il fallut également standardiser le procédé de dessiccation, exercer une surveillance sur toute l'industrie, emballer le produit de façon qu'il puisse supporter l'expédition, prendre toutes les nouvelles dispositions nécessaires pour le transport et le paiement des oeufs, organiser immédiatement des moyens suffisants de dessiccation là où ils pouvaient être employés le plus économiquement et enfin prendre soin des oeufs offerts pour l'exportation dans toutes les parties du Canada.

Tout ceci fut fait; les poules continuèrent à pondre, et un grand nombre de cultivateurs ne se doutèrent même pas de ce qui se passait, le contrat ne fut pas rempli à temps, mais il aurait pu l'être si l'on n'avait pas mis tant d'oeufs à la disposition des consommateurs au pays, qui les réclamaient pour remplacer la viande. On estime que 1,000,000 de poulettes nouvelles ont été ajoutées aux bases-cours cet automne. Pour le moment, la demande d'oeufs dépasse l'offre mais on compte pouvoir satisfaire toute la demande dans un avenir prochain, et l'on est sur le point de conclure un accord avec le Ministère anglais des Vivres pour fournir 9,000 tonnes d'oeufs en outre pour l'année prochaine. On croit que cette quantité peut être produite et peut-être même dépassée, tout en pourvoyant au ravitaillement, grandement accru, des marchés intérieurs.

L'habitude des chantiers

Dans plusieurs régions de notre province, la coutume est établie chez les colons et les cultivateurs de quitter leur foyer dès que l'hiver prend pour de bon. Ils s'en vont dans les chantiers pour boucler le budget familial. Cette année surtout, ils trouveront sans peine à s'embaucher à un salaire fort avantageux.

Personne ne niera la nécessité pour plusieurs d'aller chercher en dehors de la ferme ou du lot les argentés dont ils ont besoin. A la longue cependant il en est qui ne voient dans l'agriculture qu'une occupation secondaire. Ils négligent la culture du sol; ils n'en tirent pas grand profit et, petit à petit, ils se détachent de ce mode de vie. Par exemple, nous voyons des colons qui n'augmentent pas leur cheptel alors que l'étendue en culture le leur permet, parce qu'ils prévoient devoir vendre à l'automne afin d'aller aux chantiers. C'est là un des inconvénients de cette habitude, imposés parfois par l'indigence, de quitter

le foyer durant l'hiver.

Il est une autre considération plus importante à notre avis. Elle a trait à la famille privée de l'autorité du père durant la moitié de l'année. L'éducation des enfants s'en ressent péniblement, sans compter que la mère assume un trop lourd fardeau, surtout quand la famille est nombreuse. Le résultat se manifeste en des abandons de la ferme ou du lot, selon le cas. Plusieurs petits cultivateurs, bon nombre de colons, après avoir fréquenté les chantiers plusieurs années de suite sont devenus journaliers de village ou de ville.

Qu'il soit impossible de briser cette coutume, nous en convenons. Par ailleurs, avec l'organisation voulue, l'on pourrait souvent faire en sorte que le père puisse s'engager dans des chantiers à proximité de son domicile. De cette façon, il pourrait au moins revenir à son foyer en fin de semaine et la vie de famille serait sauvegardée.

Il s'est fait des expériences dans ce sens qui ont rapporté d'excellents résultats; entre autres, il s'organisait l'an dernier en Abitibi un chantier paroissial dirigé en coopération. Les écarts dans la conduite furent beaucoup moins fréquents parce que les gens se connaissent mieux et partant se respectent davantage. D'un autre côté, le père ne s'absente que pour une semaine à la fois, voire même pour la journée seulement.

Dans l'idée surtout de maintenir attachées au sol les familles qui peuvent encore y demeurer, vivre entièrement ou en partie de l'agriculture, ne conviendrait-il pas d'étudier les moyens d'empêcher cette désertion du foyer pendant six mois l'an des chefs de familles?

C.-E. Couture

Apprécier les biens terrestres

Il est d'habitude au début d'une nouvelle année d'échanger des souhaits. Il existe à cette fin des formules traditionnelles. Chez nous, la plus populaire est la suivante: "Je vous souhaite une bonne, heureuse et sainte année!" Cependant, étant donné les temps que nous traversons, plusieurs formulèrent un autre souhait: la victoire des nations unies, le retour à la paix, à l'ordre, à des conditions d'existence normales.

La guerre impose directement ou indirectement des sacrifices à chacun, quel que soit son âge, son état civil, son occupation. L'entraînement dans nos forces armées et dans les industries de guerre, les impôts, le rationnement continueront de faire sentir leurs efforts. Si la plupart des familles gagnent plus d'argent qu'elles ne l'ont fait dans le passé elles devront se priver de certaines choses, voire de quelques nécessités premières, si elles veulent réellement contribuer toute leur part.

Chez plusieurs, surtout en ville, l'esprit de sacrifice, nécessaire en temps de guerre comme en temps de paix, n'existe plus. Bon nombre ont perdu la notion des vraies valeurs. Ils sont toujours considéré comme secondaires les nécessités premières de la vie: l'habitude, la nourriture, le vêtement, le chauffage. Il ne leur vient pas à l'idée que l'une ou l'autre de ces nécessités puisse venir à manquer. Il leur semble incroyable qu'il soit nécessaire de se priver de beurre, de viande. Ils ont toujours jugé que ces choses leur revenaient de droit; qu'elles ne pouvaient jamais manquer.

Notre niveau de vie, notre attachement aux biens matériels, aux

L'exportation des oeufs

Avant la guerre la plus grande quantité d'oeufs que le Canada ait jamais exportée en une année au Royaume-Uni ne dépassait pas un million de douzaines a déclaré dernièrement le Dr G. S. H. Barton, sous-ministre fédéral de l'Agriculture. Au commencement de la guerre, la Grande-Bretagne ne désirait pas spécialement avoir des oeufs. Le transport présentait en effet un gros problème, et c'est pourquoi les oeufs ne furent pas inscrits sur la liste officielle des produits. Cependant, malgré tout, nous avons exporté 10,000,000 de douzaines d'oeufs en 1940 et 15,000,000 de douzaines en 1941. En 1942, le Ministère anglais des Vivres décida de donner une pla-

ce plus importante à ce produit et demanda au Canada d'indiquer ce qu'il pourrait fournir. On conseilla aux aviculteurs canadiens d'augmenter la production de leur basse-cour en proportion des moyens dont ils disposaient, et l'on convint de fournir à la Grande-Bretagne 45,000,000 de douzaines d'oeufs en 1942.

A peine les expéditions sur ce contrat étaient-elles commencées que le Gouvernement canadien reçut l'avis que tous les oeufs devaient desséchés c'est-à-dire convertis en poudre. Il y avait alors au Canada trois petits établissements de dessiccation qui produisaient tout au plus 100 tonnes de poudre d'oeuf par année. Comme la quantité spécifiée était de

Vous DEVEZ VOUS FAIRE INSCRIRE LE JOUR DE VOTRE 16^{ÈME} ANNIVERSAIRE OU IMMÉDIATEMENT APRÈS

CECI A POUR BUT DE VOUS RAPPELER que, dans les trente jours qui suivent votre seizième anniversaire, la loi vous oblige à verser, la loi vous oblige à aller à n'importe quel Bureau de Poste au Canada et à obtenir du Maître de Poste votre certificat d'Enregistrement National.

Si vous avez seize ans et que, par hasard, vous ne vous soyez pas encore fait inscrire, vous êtes prié de le faire tout de suite.

Si vous changez d'adresse après vous être fait inscrire vous devez en faire la déclaration sur une carte spéciale que vous pouvez obtenir à n'importe quel Bureau de Poste.

Toutes les personnes qui se sont fait inscrire sont obligées par la loi d'avoir toujours leur certificat d'enregistrement leur appartenant. Les autorités peuvent vous demander, à n'importe quel moment, de montrer votre certificat d'enregistrement.

Se conformer aux règlements de l'Enregistrement National est un devoir patriotique. En vous y conformant, vous éviterez des pénalités sévères.

HUMPHREY MITCHELL
 Ministre du Travail
 Ottawa, Canada

REGLEMENTS CONCERNANT L'ENREGISTREMENT NATIONAL, 1940
 CERTIFICAT D'ENREGISTREMENT NATIONAL

Il y a deux formules de permis: l'une pour abattre le bétail ou pour exploiter un abattoir; l'autre, pour faire abattre les bestiaux sur une base de contrat de service. La première pourra servir aux exploitants d'abattoirs et aux cultivateurs qui font eux-mêmes l'abattage de leurs animaux et qui en vendent les carcasses; la seconde s'adresse aux bouchers en gros qui achètent des bestiaux vivants et les font ensuite abattre dans un abattoir public, pour en vendre la viande.

Ceux qui désirent se procurer un permis doivent tout d'abord communiquer avec le bureau de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre le plus rapproché de leur localité. Dans notre province, la Commission a deux bureaux régionaux: à Montréal, édifice Alford; à Québec, à 71 rue St-Pierre. De ces deux bureaux régionaux relèvent 34 bureaux locaux distribués aux principaux endroits de la province, dont 15 pour Montréal et 19 pour Québec.

Les bureaux sous la juridiction de celui de Montréal sont situés à: Amos, Drummondville, Granby, Shatinigan Falls, Sherbrooke, Sorel, Trois-Rivières, Valleyfield, St-Hyacinthe, St-Jean, St-Jérôme, Joliette, Mont-Laurier, Papineauville, Rouyn. Ceux qui dépendent du bureau de Québec sont: Chicoutimi, Donnacona, Gaspé, Jonquière, La Malbaie, Lévis, Matane, Iles-de-la-Madeleine, Mont-Joli, Montmagny, New Carlisle, Rimouski, Rivière-du-Loup, Roberval, St-Georges-de-Beauc, Thetford-les-Mines, Baie-Trinité, St-Joseph-d'Alma et Ste-Marie-de-Beau-

OÙ EST JOS?

À prendre une DOW

"Craignez rien, Mam'zelle, je vous sauverai en un rien de temps quand j'aurai pris un verre de DOW!"

Plus de gens découvrent chaque jour que Dow est la plus délicieuse des bières

LISEZ ET FAITES LIRE NOTRE JOURNAL

FEU M. LOUIS NICOLE

La mort du juste est précieuse devant Dieu. Le 5 décembre, à l'âge de 85 ans et quatre mois, est décédé M. Louis Nicole, cultivateur-rentier, veuf de Dame Laure Nicole.

Depuis plusieurs années, cet estimable vieillard était incapable de travailler. Il s'ennuyait beaucoup dans l'inaction forcée et il désirait ardemment rejoindre dans l'éternité, la vertueuse compagne de sa vie.

Excellent citoyen, fervent chrétien, M. Nicole a été un exemple pour ses concitoyens qui gardent de lui un souvenir consolant.

Douloureusement affligé par des deuils répétés, la maladie, l'incendie de sa maison, etc., M. Nicole sut accepter avec foi et courage ces différentes épreuves, comme venant de la main du bon Dieu. Sa confiance n'en fut pas amoindrie.

Témoins de ses vertus religieuses, comme de ses vertus civiques, ses enfants et ses co-paroissiens se réjouissent dans leur peine à la pensée que ce fidèle serviteur jouit de la récompense éternelle.

Le défunt laisse pour pleurer sa perte ses fils: MM. Ls-Philippe, Antonio et Albert-Edouard Nicole; une fille, Mme Ernest Fiset (Marie-Laure); ses petits-fils: Roland Nicole, Montmagny, Philippe Fiset, St-François, Maurice, Paul, Laurent et Marcel Nicole, St-François, Guy,

Jean-Pierre et Gaétan Nicole, Montréal; ses petites-filles: Marie-Berthe et Marg. Nicole, Montmagny; Simone Fiset, St-François; Cécile, Gilberte et Thérèse Nicole, St-François; Claire, Huguette, Monique et Thérèse Nicole, Montréal; ses frères: MM. Pierre Nicole, Montmagny, et Albert Nicole, Port-Arthur; ses sœurs: Mmes Auguste Blais, St-Pierre, David Bélanger, St-Simon; son gendre, M. Ernest Fiset, de St-François, et plusieurs neveux et nièces.

Le service funèbre de M. Nicole fut chanté le 10 décembre, à 10 hrs, par M. l'abbé Jean-Luc Nicole, neveu du défunt, assisté de MM. les abbés Léon Bélanger et Henri Gagnon, diacre et sous-diacre.

M. l'abbé Auguste Lessard, curé de la paroisse fit la levée du corps. On remarquait au chœur: MM. les abbés Elisée Simard, Fernand Nicole et Robert Côté.

M. Joseph Nicole portait la croix. MM. Jos.-Omer Nicole, Jos. Nicole (ville), Lucien Nicole et Jos.-A. Proulx, marguilliers, tenaient les rubans du drap mortuaire. MM. Albert Laverdière, Xavier Bélanger, Léandrus Morin et Lucien Nicole, y portaient le corps.

Suivaient le deuil: MM. Ls-Philippe, Antonio et Albert-Edouard, fils du défunt; M. Pierre Nicole, son frère; MM. Wenceslas et Edouard Nicole, ses beaux-frères; MM. Roland Nicole et Philippe Fi-

set, ses petits-fils; MM. Philippe Nicole, Eugène Roy Nare, Proulx, Joseph Talbot, Alphonse Talbot, Ernest Blanchet, Dr Maurice Boulet, Arthur Cantin, ses neveux; MM. Eméric Morin, Maurice Laverdière, Louis Blanchet, Proculus, Philippe-Auguste et P.-Emile Nicole, Robert Picard, Jules Ouellet, Henri Cloutier, Ernest et Rolland Pouliot, Fernand Proulx, Adélar et Aubert Dubé, Arcadius Talbot, Louis Lavergne, Philippe et Achille Fiset, Eugène et Ubald Têtu, Wilfrid Leblanc, Joseph Bélanger, Edouard et Joseph Cloutier, Maurice Morin, Léopold Bernier, Adélar Proulx, Omer Simard, Laurent et Raymond Collin, Irénée Proulx, Louis Rochefort, Armand et Narcisse Proulx, Ernest Samson, Alexandre Chouinard, C.R. Ernest Bernier, Hercule Nicole, Joseph François, Arthur Laperrière, Armand Gaudreau, Alphonse Gagnon, Adélar Bélanger, Alexandre Fournier, Philias Fiset, Gérard Morin, Fortunat Nicole, Alphonse, Joseph, Amédée et Laurent Côté, Antonio Fiset, Arthur Coullombe, Ludovic Têtu, Ernest Langlois, Philibert Mercier, Fortunat ournier, Jos. Coullombe, Hibrabim Minville.

Nos sincères condoléances à la famille. Télégrammes de sympathies: MM. Albert Nicole, Port-Arthur, Fernand Choquette C.R. Québec, Mme Marie-Louise Deroy, Québec.

Grand'messes:
MM. Albert Nicole, Wenceslas Nicole, David Bélanger, St-Simon, MM. et Mmes Wilfrid Leblanc et Edouard Nicole.

Messes privilégiées:
MM. les abbés Laurent Nicole, St-Raphaël, Léon Bélanger, Ste-Anne-de-la-Pocatière, MM. Evariste Nicole, Lac St-Jean, Emile Thivierge, Montréal, Dr Adélar Leblanc, Jules Dupéré, St-Gabriel, Freddy Martineau, St-François, Amédée Létourneau, Québec, Dr Maurice Boulet, Montmagny, Mlle Gabrielle Nicole, Montréal, MM. et Mmes Philippe Têtu, Ottawa, Alphonse Nicole, St-Simon, Louis-A. Fortin, Québec, M. et Mmes Ubald Têtu, Pierre Nicole, Antonio Laberge, Jos.-Omer Nicole, Eugène Têtu, Mmes Jean-Marie Nicole, Alphonse Caron, MM. Louis Bélanger, Laurent Côté, Amédée Proulx.

Basses messes:
M. l'abbé Elisée Simard, Montmagny, MM. et Mmes Ernest Fiset, Albert-Edouard Nicole, St-François, J. Ernest Samson, Mmes Laura et Anna Samson St-Pierre, MM. et Mmes Jos.-A. Proulx, Lucien et Léopold Nicole, Henri Cloutier, Montmagny.

Affiliations:
Ses petits enfants: Claire, Huguette, Guy, Jean-Pierre, Monique, Thérèse et Gaétan Nicole, Montréal, M. et Mmes Arthur Cantin St-Romuald, Narcisse Proulx, Mme Jos.

Samson St-Pierre, M. et Mmes Laurent Collin, Xavier Bélanger, La Blanchet, Jos. Paré Montmagny. **Bouquet spirituels:**
MM. et Mmes Xavier Nicole, J.H. Minville Montmagny, M. Alphonse Gagnon, Mmes Célestine Morin, Gabrielle Beaudoin, Emile Beauregard.

Cartes de sympathies:
Révérendes Sœurs: St-Alphonse-Marie, Hôtel-Dieu Précieux-Sang, Ste-Marie-Madeleine Rimouski, MM. les abbés Hercule Nicole, Ile-aux-Grues, Laurent Nicole, St-Raphaël, Victor Boucher, Lauzon, M. le juge P.A. Choquette, Québec, M. Léo K. Laflamme M.P. Ottawa, Albert Nicole, Port-Arthur, Philippe Têtu, Ottawa, MM. et Mmes Emile Nicole, Bic, Aurélius Laforest, St-Pascal, J.A. Ratelle, Eugène et Freddy Fortin, Montréal, Mme Adélar Duval, St-Pascal, MM. et Mmes Paul-A. Fiset, Philippe Morin, Emile Lamonde, St-François, MM. et Mmes Omer Simard, Alexandre Proulx, Arcadius Talbot, Ernest Blais, Emile Breton, Eugène Roy, Moïse Cloutier, Jos. Talbot, Mmes Vves Auguste Blais et J.E. Fortunat Proulx, MM. Ovide Collin, Arcadius Blais, Ernest Blanchet, St-Pierre, M. et Mme Robert Gagnon, Québec, MM. et Mmes Henri Boulet, J.A. Narcisse Proulx, René Proulx, Lucien Nicole, jr, Albert Laverdière, Jos. Langlois, Mmes Emile Laberge, Alphonse Bernier, MM. Dr Philippe Richard, Maurice Morin, Mlles Lu-

ciennet et Simonne Bélanger, Carmel Dion, Inst, Marcelle Gaudreau Ins, Hosanna, Omérine et Charlotte Têtu, Anne-Marie, Imelda et Simid Bélanger, Gislaine Casault, Cécil Bélanger, MM. et Mmes Adélar Bélanger, René Samson, Amédée Gendreau, Alexandre Fournier, Georges Langlois, Antonin Casault, Wilfrid Ringuet, Armand Paquet, Paul-Emile Nicole, Lucien Boulet, Louis Bélanger, ville, Ernest Pouliot, MM. Maurice Têtu, Jules Ouellet, Raymond Laberge, Louis O. Laberge, MM. et Mmes Jean-Paul Thibault, Narcisse Morin, Philippe Têtu, Lucien Cloutier, Wilfrid Laurent, Laurent Fortier, MM. Joseph Cloutier, Emile Proulx, Alphonse Fournier, Arthur Laperrière, Roméo Thibault, Mmes Napoléon Gendreau, Georges Coullombe, Alphonse Thibault, J.-Philippe Nicole, Mlle Odiana Coullombe, MM. et Mmes J.-Marie Fortin, Paul Fortin, Gustave Nicole, Jean-Marie Corneau, Pierre Picard, G.F. Fournier, Paul Collin, Joseph Morin, Pierre Coullombe, Armand Morin, La-O. Roy, François et Joseph Casault, Thomas Chabot, Gaudias Bernier, Adrien Laberge, Adélar Dubé, Paul Carignon, Magloire Bernatchez, Emile Cloutier, Jules Coullombe, Alphonse Thibault, Eddy Thibault, Paul Casault, Eustrope Methot, Ludovic Têtu, Maxime et Edouard Bernier, Montmagny L.U.C.C. Montmagny.

Funérailles de Mme Audias Deschamps

Des funérailles imposantes ont été faites lundi le 4 janvier en l'église de Montmagny à Mme Audias Deschamps née Joséphine Chevette décédée à l'âge de 76 ans et 8 mois, après une longue maladie soufferte avec résignation. Sa disparition plonge dans le deuil une famille bien connue dans Montmagny. Un bel hommage a été rendu à sa mémoire. Un cortège imposant a fait escorte à la dépouille mortelle de la maison mortuaire jusqu'à l'église paroissiale. A l'église on remarquait une délégation de dames tertiaires société dont la défunte était membre depuis très longtemps. Le trophée de la Passion était porté par M. Albert Thibeault.

La cérémonie religieuse fut solennelle. M. l'abbé Auguste Lessard, curé de la paroisse, a fait la levée du corps. Le service funèbre fut chanté par M. l'abbé Candide Normand, assisté de MM. les abbés Roland Boulanger et Jean-Paul Boulanger, comme diacre et sous-diacre. Portaient le cercueil: MM. Candide Corriveau, Raoul Corriveau, André Auclair et Joseph Boulet.

M. Ernest Gaumont portait la croix. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants: M. Albert Deschamps, Mlles Marie-Anne et Ethel Deschamps, sa belle-fille: Mme Albert Deschamps; ses petits-enfants: Jeanne-d'Arc, Monique, Colette, Jean-Guy et André; son beau-frère: Victorin Deschamps, ses belles-sœurs: Mlle Amanda Deschamps et Mme Vve Thomas Chevette. On remarquait parmi l'assistance: MM. Adjuvator Fortier, Edmond Rousseau, Louis-Philippe Gaminche, Edgar Boulet, Léon Gaumont, Adjuvator Gagné, Cyrille Desjardins, Thomas Lacombe, Napoléon Aubin, William Masson, Evariste Gendron, Ernest Cloutier, Philemon Boulet, Albert Corriveau, Eddy Chabot, Odilon Gaudreau, Joseph Gaudreau, Roger Aubin, Jacques Thibault, Eugène Rochefort, René Boulanger, Ernest Proulx, Donat Corriveau, Emilien Masson, André Corriveau, Joseph Gaumont, Napoléon Bernier, Dollar Bélanger, Alfred Paradis, Albert Godin, Magloire Coullombe et plusieurs autres dont les noms nous échappent.

LISEZ NOTRE JOURNAL

UN AUTRE DISCOURS QUI EÛT PU ÊTRE PRONONCÉ SUR LA TEMPÉRANCE

Le mercredi 16 décembre, le Premier Ministre a prononcé à la radio un discours sur la Tempérance. La Canadian Breweries Limited soumet respectueusement au Premier Ministre ce qui, à son avis, eût été un discours plus approprié. Elle le fait non dans un but de profit, puisque ses profits sont déjà contrôlés par la taxe sur l'excédent de profits, mais parce qu'elle désire retenir la sympathie du public pour son industrie et ceux qui y sont engagés.

L'USAGE de la bière, du vin et des spiritueux fait depuis longtemps le sujet de controverses au Canada et, de temps à autre, votre gouvernement est appelé à trouver un terrain d'entente entre ceux qui ne boivent pas du tout et voudraient que tous ces breuvages fussent prohibés et ceux qui boivent modérément et que mécontente toute entrave à leur liberté. Si l'on pouvait trouver ce terrain d'entente et placer toute la question en dehors du domaine de la politique et des croyances, ce serait une bonne chose pour l'unité du Canada en temps de guerre et, plus tard, en temps de paix.

Il importe de décider s'il s'agit ici, oui ou non, d'une question de morale ou si nous devons considérer le fait de boire sous le même aspect que celui de manger et de fumer. La preuve que j'ai devant moi démontre que beaucoup de Canadiens s'adonnent modérément à l'usage de la bière et des spiritueux. Ces consommateurs, tout comme ceux qui fabriquent les breuvages, n'aiment pas qu'on les accuse de ne pas être de bons chrétiens.

Je crois que la question n'en devient une de morale que lorsque des individus en sont rendus à boire avec excès et deviennent une nuisance. Les parties devraient pouvoir toutes s'entendre sur ce point. Disons donc que la modération est l'idéal que tous les bons Canadiens sont désireux d'atteindre.

Le deuxième point à régler est de savoir si, oui ou non, notre nation est une tempérante. J'ai toutes les raisons de croire qu'elle l'est. Je sais que nous consommons au Canada moins de bière, par tête, qu'on ne le fait en Grande-Bretagne et aux États-Unis. Ceci posé, le problème se réduit au fait de traiter avec quelques gens irresponsables qui donnent aux partisans de la prohibition une idée faussement dramatique des conditions présentement existantes.

Mon attention est attirée sur l'accroissement des ventes de bière et de spiritueux depuis le début de la guerre, mais ces augmentations ne représentent que la moitié du taux de hausse du Revenu National. Nombre d'ouvriers sont maintenant occupés qui, auparavant, étaient en chômage et sans le sou.

Laissez-moi vous dire tout de suite qu'il n'est pas question de refus de qui que ce soit de faire des sacrifices pour la guerre, chez les brasseurs moins que chez tout autre, eux qui ont collaboré de toutes les façons possibles et qui, j'en suis sûr, continueront de le faire. Mais il faut signaler ici que cinquante hommes peuvent produire un million de gallons de bière et que la matière première requise pour satisfaire à toute la demande de bière du Canada se trouve en abondance au pays. Dans toute restriction qui pourrait devenir nécessaire, nous procéderons exactement de la même façon et avec la même impartialité que nous l'avons fait quand il s'est agi d'autres produits de consommation. La chose que je regrette toujours quand s'opèrent des restrictions, c'est que ce soient invariablement les gens modérés qui se trouvent privés.

Il y a abondance de témoignages médicaux pour prouver qu'un homme astreint à un dur travail et qui boit de la bière modérément non seulement nourrit son organisme, mais allège la tension nerveuse et physique que lui cause sa journée de labeur. Personne ne voudra le priver de cette forme de détente, ni la rendre si difficile à obtenir qu'un ouvrier affecté à une équipe de

nuît doive recourir à un contrebandier pour se procurer sa boisson. Il importe qu'en cette partie de l'Empire Britannique, nous retenions une réserve aussi forte que possible d'énergie physique et nerveuse. Nous devons encourager toute forme de saine détente en vue d'atténuer la tension causée par la guerre.

Pour ce qui concerne l'armée, je ne m'avancerai certainement pas jusqu'à dire qu'un soldat qui est assez vieux pour combattre et pour tuer est trop jeune pour choisir judicieusement les rafraîchissements qui lui conviennent. Ici encore, la réputation d'un grand nombre est gaspillée par quelques-uns.

L'on m'a dit que je devrais interdire les annonces de liqueurs et de bière, mais comment pourrais-je honnêtement faire cela alors que nous permettons à d'autres manufacturiers, dont les produits sont rationnés ou réduits à de faibles quantités, de continuer leurs annonces afin de maintenir leurs marques de fabrique sous les yeux du public? De plus, personne ne voudra que je bannisse du Canada les périodiques anglais et américains. Or, la plupart d'entre eux ont des annonces où figurent des marques en vente en ce pays. Comment pourrions-nous proscrire de telles annonces dans nos propres publications et les permettre dans celles des États-Unis?

Comme conclusion, laissez-moi vous dire ceci: Chacun de nous a ses idées quant au caractère que doit se former notre nation, à la croissance si rapide. À mesure que se développent nos centres urbains, il doit nécessairement se produire des divergences d'opinions entre les habitants de certains districts ruraux et ceux des grandes villes quant aux droits civils à accorder au peuple. Il faut rédiger nos lois de telle sorte qu'elles accordent à chacun la plus grande somme possible de libre arbitre et de confiance en soi. Certaines portions de la population voient d'un mauvais oeil la danse, les théâtres, le tabac, la boisson et maints types de littérature.

Décidons donc de ne pas imposer de force les vues d'une portion de la collectivité à l'autre portion. Quand un peuple qui a raisonnablement confiance en soi se voit imposer une loi déraisonnable, il ignore tout simplement cette loi, mais les résultats sont désastreux pour les institutions légales du pays. Il nous en a coûté cher d'apprendre cela pendant les années de prohibition. Le plus grand ami de la tempérance ne voudrait pas saluer, par le vilain spectacle de la prohibition, le retour de nos hommes de l'étranger.

Je suis convaincu que nous ne pouvons pas inculquer de force le principe de la modération, mais que nous pouvons l'enseigner. J'en appelle à tous les membres de cette nation et leur demande d'être tempérants dans tout ce qu'ils font afin que nous puissions exercer le maximum d'effort contre l'ennemi. J'en appelle, en particulier, aux brasseurs, aux distillateurs et à ceux qui s'intéressent à la vraie tempérance, et je leur demande de rallier leurs forces et d'user de tous les moyens supplémentaires à leur disposition pour répandre le principe de la modération. Je demande aux autorités provinciales d'organiser la vente au détail de façon que le commerce se fasse ouvertement et selon les plus hauts principes d'équité au lieu de se poursuivre clandestinement et d'aller aux contrebandiers. Voilà assurément un effort auquel toutes les parties peuvent concourir en parfaite harmonie.

Canadian Breweries Limited

CAP SAINT-IGNACE

DECES
Le 31 décembre ont eu lieu les funérailles de Dame Syvie Arsenault, épouse de feu M. Elzéar Guimond décédée à l'âge de 78 ans. Le service fut chanté par M. l'abbé D. Maranda assisté de MM. les abbés Alphonse Fortin et Eugène Bernier comme diacre et sous-diacre.

M. Alphonse Bernier portait la croix. Les porteurs du corps étaient: MM. François Vézina, Ludger Guimond, Charles Lavoie, Daniel Boulet. La défunte laisse dans le deuil: ses filles, Rvde Mère de St-Liebert Franciscaïnes de Jérusalem; Mme Albert Fournier, d'Upton, Mlles Angeline, Elizabeth Guimond de Cap St-Ignace; Ses fils: MM. Stanislas, Gaudias, Albert Guimond de Cap St-Ignace, Dr François Guimond, de Rimouski, MM. Alphonse et Jean-Baptiste Guimond, de Montréal.

Montréal. —Le 2 janvier est décédée à l'âge de 63 ans, M. Napoléon Fortin, 6-noux de Dame Lydia Dugal. Ses funérailles eurent lieu le 7 janvier. Nos sympathies aux familles cruellement éprouvées.

M. et Mme Robert Guimond de Montréal, M. et Mme Sylva Gaudreau de Giffard, M. et Mme Ernest Guimond de Québec, étaient à l'occasion du nouvel an, en visite chez leurs parents, M. et Mme Napoléon Guimond.

Nouveau marguillier
M. Roméo Robit a été élu marguillier en remplacement de M. Bernard Fortin dont le terme d'office est expiré.

LISEZ NOTRE JOURNAL

CAP SAINT-IGNACE

Statistiques de l'année 1942
Décès 28 adultes, 2 enfants mariages 15, baptêmes 48, Population 2625.

Naissance
A M. et Mme Fortunat Bernier née Blandine Richard, un fils.
Parrain et marraine: M. et Mme P. Lemieux, oncle et tante de l'enfant.

MM. les abbés Alex. Fraser de St-Victor de Beauce, Arthur Bernier de Québec, M. Le Chanoine A. Fortin, M. l'abbé C.-Eug. Bernier de Ste-Anne de la Pocatière, MM. les abbés Fraser, François Dubé, sont venus dans leurs familles à l'occasion du nouvel An.

—Le R.P. Bertrand Boulet, Dominicain, de Québec a passé quelques jours chez son frère M. Ls Boulet.
—Sont venus dans leurs familles à l'occasion du nouvel An: M. et Mme Eddy Fraser de Québec, chez Mme Florian Fraser.

—M. et Mme Camille Bernier de Hull, chez Mme Daniel Bernier.

—Le militaire Henri Bergeron du Corps de musique Royal 22th, Québec, chez sa sœur Mme Jos. N. Guimond.

—Le militaire Napoléon Guimond d'Ottawa, chez son père, M. Ferdinand Guimond.

—Le militaire J.B.L. Fraser du Corps d'Aviation, de Montréal, chez sa mère Mme Florian Fraser.

Décès
Le 5 janvier est décédé à l'âge de 79 ans, M. Phydime Cloutier époux de Dame Odile Bernier. Ses funérailles eurent lieu le 9.

Outre son épouse, le défunt laisse ses fils: MM. Philippe et Nelson Cloutier. Ses filles: Mme Léon Letarte de Cap St-Ignace, Mlle E. Cloutier, de Québec.

—A Québec est décédé subitement, à l'âge de 56 ans M. Louis Fortin époux de Dame Alberta Fournier. Ses funérailles eurent lieu en notre paroisse le 12 janvier.

Nos sympathies aux familles éprouvées.

Service anniversaire
Le 14 janvier, a été chanté le service anniversaire de M. Evariste Messervier.

L'ISLET

La fête de l'Épiphanie a été célébrée avec solennité, la grand'messe a été chantée par M. l'abbé Maurice Dionne, professeur au Séminaire de Québec, assisté comme diacre et sous-diacre de MM. les abbés Camille Gagnon et La-Emile Blanchet tous deux ecclésiastiques au Grand Séminaire et tous les trois, enfants de la paroisse. Le sermon a été donné par M. le curé E. Donaldson.

—Des élections de marguilliers ont eu lieu: c'est M. Joseph-Octave Bélanger qui succède à M. Arthur Bernier sortant de charge. Le banc se compose comme suit: MM. Alfred Boucher, Onésime Gamache et Jos-Octave Bélanger.

—Malgré le froid et le retard les trans du chemin de fer, beaucoup de gens à l'extérieur se sont fait un devoir de venir visiter leurs parents et amis à l'occasion des fêtes.

—Il y a eu durant l'année 1942, 72 baptêmes et 25 mariages puisque l'an 1943 est aussi prospère et à tous les lecteurs et amis de notre journal "Le Peuple", la correspondante de L'Islet leur souhaite une année de paix, bonheur et santé et de nouveaux abonnés.

ANSE-A-GILLES

M. l'abbé Arthur Bernier de Notre-Dame des Laurentides, ainsi que Mlle Thérèse Bernier, de Québec étaient à l'occasion des fêtes chez leur père M. Pamphile Bernier.

—M. l'abbé Charles-Eugène Bernier de Ste-Anne de la Pocatière est venu faire visite chez des parents et amis.

—Mlle Jeanne d'Arc St-Pierre d'Ottawa est venue passer les fêtes du Jour de l'An chez ses parents, M. Maxime St-Pierre.

—Mlles Simone et Marguerite Pelletier ont passé quelques jours chez leur père M. J. Pelletier.

—Mlle M.-Claire Gamache est retournée à Québec après avoir passé quelques jours chez sa mère Mme Jos Gamache.

—M. Georges St-Pierre et Mlle Alexandrine St-Pierre sont retournés à Lévis où ils poursuivent leurs études.

—Mme Joseph Pelletier est revenue de St-Cyrille, après avoir passé quelques semaines au chevet de sa fille malade, Mme Vve Ernest Pelletier.

—M. Louis-Marie Poitras de Nouvelle-Écosse, était en visite ces jours derniers, chez son oncle M. Amédée Bélanger.

A l'école:
—Voyons, Charlot, quel fut le premier grand chef militaire?

SAINT-DENIS

Statistiques
Durant l'année qui vient de s'écouler, il y a eu 24 baptêmes, 1 mariage, 8 sépultures dont 2 enfants.

Marguillier
M. Pantaléon Dubé a été élu marguillier en remplacement de M. Joseph Dionne, sortant de charge. Nos félicitations à M. Dubé.

En vacances
MM. les abbés Louis-Emile Hudon et Maurice Raymond, de Québec ainsi que M. l'abbé I. Gagnon, du Collège Ste-Anne de la Pocatière, étaient en vacances pour les fêtes dans leurs familles.

—M. le Curé s'est absenté pour aller visiter sa famille à St-André.

—MM. René et Joseph Raymond étaient aussi en visite dans leur famille.

—Mlle Bernadette Levesque est venue visiter ses parents à l'occasion des fêtes.

Voeux
La correspondante du Peuple est heureuse d'offrir à tous les lecteurs du "Peuple" ses meilleurs voeux de Bonne et Heureuse Année.

KAMOURASKA

Nos félicitations à M. Alfred Massé qui a été nommé marguillier en remplacement de M. Flavius Duell, sortant de charge.

—M. et Mme Roland Leclerc de Québec étaient en visite chez leur mère Mme Damase Soucy.

—M. Auguste Boucher était à la Rivière du Loup, dernièrement.

Souhaits
Au personnel du "Peuple" et à tous ses correspondants lecteurs et lectrices, la correspondante de Kamouraska souhaite une bonne et heureuse année.

Nous avons le regret d'annoncer le décès de Mme Auguste Lapointe née Léontine Laplante décédée le 19 décembre à l'âge de 87 ans après une courte maladie.

Son service et sa sépulture ont eu lieu dans cette paroisse au milieu d'une grande assistance. Elle fut inhumée le 23 décembre.

Autre décès

Le 23 décembre, est décédée Mme Joseph Dionne née Alice Pelletier âgée de 70 ans et 10 mois.

Ses funérailles eurent lieu le 26 décembre.

Nos sympathies aux familles en deuil.

LA DURANTAYE

Statistiques
Il y a eu dans notre paroisse en l'année 1942 25 baptêmes; 6 mariages; 6 sépultures, 2 adultes, 4 enfants, 12000 communions ont été distribuées.

—M. et Mme Berk Paré, de Lévis, étaient chez M. et Mme Joseph Mercier à l'occasion des fêtes.

—Mlle Jeannette Cadrin de Québec, Mlle Gemma Lacroix, Louise Létourneau, Annette et Angeline Couture aussi de Québec, étaient chez leurs parents, à l'occasion de la Nouvelle Année.

—Mlle Yvonne Blais est de passage chez M. et Mme Théophile Pelletier.

—M. et Mme Léopold Cadrin de Jonquières étaient chez M. et Mme Léon Lacroix dernièrement.

—M. l'abbé Hector Lacroix, vicaire de Frampton est chez sa mère Mme Fidèle Lacroix, pour les vacances du Jour de l'An.

—MM. Robert Roy et Chs-Henri Morin, du grand Séminaire de Québec, ainsi que nos collègues, MM. Dominique et Claude Godbout, Philippe Roy, Jean-Raymond Germain, Amonagne, Marcel Mercier, Roger Bolduc, Jacques Boulanger, Lucien Pelletier, Louis et Marcel Carrière, Herman Morin, Walther Courrier, passent les vacances du Jour de l'An dans leur famille; aussi Mlles Louise Boulanger et Thérèse Lessard, pensionnaires au couvent de St-Charles, sont chez leurs parents.

Sépulture
Jouli le 7 janvier a eu lieu le service de M. Trefflé Langlois, décédé le 4 à l'âge de 65 ans, l'inhumation a eu lieu au cimetière de St-Vallier.

TROIS SAUMONS

A l'époque des fêtes, M. Rodolphe Mercier de Montmagny était par ici l'invité de sa sœur et de sa nièce.

—Mlle Julienne ortin de Québec et Yolande Fortin, du couvent de St-Pascal, était chez leur père M. Ludovic Fortin.

—MM. Ferdinand et Raymond Hudon du collège Ste-Anne de la

—Noé, monsieur. Comment, Noé?

—Mais oui, c'est lui le premier qui a dit: "En avant... arche!"

LISEZ NOTRE JOURNAL

SAINT-ROCH des Aulnaies

Le 26 octobre à l'âge de 75 ans est décédé M. Chs Maurais. Ses funérailles eurent lieu le 29. Il laisse pour pleurer sa perte: son épouse Dame Léonie Ancil, sa fille adoptive: Mlle Rose Maurais; sa sœur, Mme Jos. Caron et sa belle-sœur: Mlle Geo. Lachance de Québec.

—M. Edouard Ancil de St-Roch, nous a quittés pour aller passer l'hiver dans les chantiers de St-Pamphile.

—Le 30 novembre, M. et Mme Etienne Ancil, nouvellement mariés, ainsi que M. et Mme Edouard Ancil et leurs filles Germaine, Hélène et Simone, M. et Mme Arthur Ancil et leur fille Madeleine et M. Armand Gauthier, ont rendu visite à M. et Mme Ernest Ancil de Ste-Louise.

—M. Joseph Alexandre, de l'Alberta est en visite chez sa mère, Mme Jos. Alexandre.

—MM. Adrien et Charles Létourneau sont allés à St-Aubert dernièrement, en voyage d'affaires.

SAINT-MICHEL

M. et Mme Roméo Guy, de Lauzon, étaient en promenade chez M. Gaudias Prévost à l'occasion de la fête de Noël.

—M. Aurèle Lamontagne, électricien, passe quelque temps chez son beau-frère M. Emile Lamontagne.

—M. Josaphat Prévost militaire était en visite ces jours-ci chez ses frères MM. Napoléon et Gaudiose Prévost.

Résultats des concours de décembre à l'école dirigée par Mlle Marguerite Lapièrre.

3e année:
Marguerite Roy, Jeannine Michaud, Maurice Prévost, Gisèle Michaud, Lucette Breton.

4e année:
Jacqueline Roy, Denyse Charette, Aimé Michaud.

5e année:
Thérèse Sylvain, Cécile Prévost, Jacques Prévost, André Prévost.

6e année:
Paul-Emile Sylvain, Guy Charette, lière année.

Edith Charette, Clément Breton, Léo Breton.

SAINT-PIERRE

Mlle Régina Blais après une quinzaine passée chez sa mère Mme Johnny Blais, est retournée à son travail à Montréal.

—M. et Mme Augustin Lamonde et leurs enfants de Montmagny ont passé le jour de l'An chez M. Alphonse Létourneau.

—M. et Mme René Guay, de Québec ont passé le jour de Noël chez M. Réal Proulx.

—M. et Mme Robert Létourneau de Québec sont venus visiter M. et Mme Antime Létourneau, à l'occasion des fêtes.

—M. et Mme Armand Létourneau, née Lucienne Beaumont, font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée le 27 décembre.

Parrain: M. Luc Beaumont, marraine: Mlle Cécile Beaumont, oncle et tante de l'enfant.

—M. et Mme Adélard Levesque et leur fillelette Pierrette sont partis pour une huitaine à Rivière du Loup.

SAINT-PAUL du Buton

Nouveau marguillier
M. Ludger Talbot a été élu marguillier en remplacement de M. Jos. Ed. Blais, sortant de charge.

Honneur au mérite
Mlle Jeanne-d'Arc Létourneau, institutrice, a reçu du département de l'Instruction Publique, par l'entremise de M. l'inspecteur d'école W. Godbout, une prime de vingt piastres (\$20.00) pour succès dans l'enseignement.

Nos félicitations.
—M. et Mme Donat Létourneau, de Windsor Mill sont venus passer les temps des fêtes chez leurs parents, M. et Mme Joseph Roy.

—M. Godfroid Talbot, d'Arvida, Pocatière, étaient eux aussi en vacances chez leur père M. Léopold Hudon.

—M. Alfred Bissonnette, de Québec, est venu dans sa famille au Jour de l'An.

—M. et Mme Maurice Gagnon, de L'Islet Station, étaient chez leur oncle M. Arsène Bourgeault.

—Mlle Elianne Mercier est de retour d'un voyage à Montmagny.

—Mlle Marie-Ange Adam, de Québec, était chez son frère M. Anatole Adam.

—Mlle Yolande ortinF est de retour d'un voyage à Québec l'invitée de ses tantes Mlle Reine Mercier et Mme Adélard Fortin.

—M. Arthur Mercier jr, est de retour d'un voyage à Québec.

—Mlle Lucia Mercier et son ami

ses jeunes filles Mlles Rita et Lorraine Talbot de Québec sont venus auprès de Mme Godfroid Talbot, gravement malade.

Décès
Le 24 décembre est décédé après une longue maladie le plus vieux citoyen de notre paroisse dans la personne de M. Napoléon Talbot époux de feu Dame Aurélie Laprise. Il était âgé de 92 ans.

Le défunt laisse dans le deuil deux fils: M. Joseph Talbot de St-Paul et M. Ovide Talbot, de Québec, ses filles: Mme Alice Bissonnette de Montréal, Mme Fortunat Létourneau, (Florizad de St-Paul, Mme Narcisse Morin (Anna) de Montmagny, Mme Maxime Paradis (Yvonne de Montmagny et Mlle Jeanne Talbot de St-Paul, ses neveux: MM. Fortunat Létourneau, Narcisse Morin et Maxime Paradis: ses belles-filles: Mmes Joseph et Ovide Talbot; ses beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Ferdinand Blais, Mmes Israël Lacroix et A. Boudet, M. Alphonse Fournier de N.-D. du Rosaire, il laisse aussi deux frères: M. Godfroid Talbot et M. Wenceslas Talbot de St-Georges de Beauce ainsi que plusieurs petits enfants, des neveux et nièces.

Les funérailles du défunt eurent lieu le lundi 28 décembre dans l'église paroissiale au milieu d'une foule de parents et amis. M. l'abbé La Richard a chanté le service.

Les porteurs étaient ses neveux: MM. Joseph, T. Blais, Ovide Lacroix, Hilare Gaudreau et Noël Blais. M. Fortunat Létourneau son gendre portait la croix et M. Odillon Castonguay son neveu conduisait le corbillard. MM. Joseph et Napoléon Delagrave cousins ont fait la quête durant le service.

A la famille en deuil, nous offrons nos plus sincères sympathies.

M. et Mme Narcisse Morin leur belle fille Mlle Cécile de Montmagny, Mme Alice Bissonnette de Montréal et M. Ovide Talbot de Québec sont venus assister aux funérailles de leur père M. Napoléon Talbot.

—Nous offrons nos plus sincères sympathies à M. et Mme Xavier Fontaine, née Diana Gaudreau, qui ont perdu leur jeune bébé.

—C'est avec regret que nous avons appris la mort de Mme Achille Bélanger née Elise Côté, décédée dernièrement à Bennington Vt., à l'âge de 71 ans.

Elle était la sœur de Mme Napoléon Blais la belle-sœur de MM. et Mmes Joseph Delagrave et Edmond Bélanger de St-Paul.

Nos sympathies à la famille en deuil.

—M. et Mme Robert Bernier et M. Arthur Bernier se sont rendus à Québec et St-Malachie, à l'occasion du Jour de l'An.

—Mlle Marie-Blanche Bilodeau, de St-Malachie et son ami de Québec étaient le jour de Noël chez M. et Mme Alphonse Nicole.

—Mlle Jeannine Dion de Québec, est chez ses parents M. et Mme Cléophas Dion, pour les fêtes.

—Tous nos étudiants et étudiantes ainsi que nos militaires sont venus dans leurs familles à l'occasion des fêtes du nouvel An.

SAINT-ADALBERT

Baptêmes
Le 20 décembre fut baptisé une fille enfant de M. et Mme Emile Ouellet (Albertine Pelletier).

Parrain et marraine: M. Aurèle et Mlle Gemma Blanchette, cousin et cousine de l'enfant. Porteuse: Mme Delphine Blanchette, tante de l'enfant.

—Le 21, une fille enfant de M. et Mme Honoré Leblanc (Germaine Duval).

Parrain et marraine: Jeanne et GrandF Leblanc, frère et sœur de l'enfant. Porteuse Mme Michel Duval grand-mère de l'enfant.

—Le 25, un enfant de M. et Mme (Marie-Paule Jean).

Parrain et marraine: M. et Mme Alfred Dumas, oncle et tante de l'enfant.

Nos félicitations.
Marguillier
M. Joseph-Edouard Pelletier a été élu marguillier pour remplacer M. Gérard Duval sortant de charge.

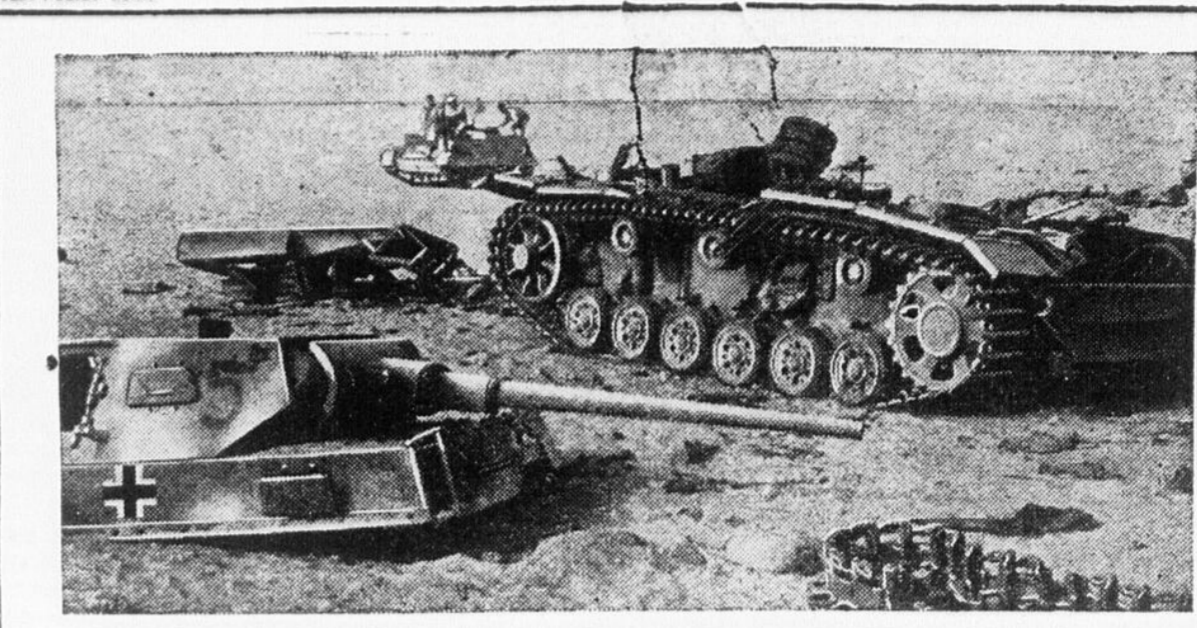
M. Joseph-Ernest Bourgault, étudiant au collège de L'Islet et Gertrude Bourgault, étudiante au couvent de Lévis ont passé la vacance chez leur père M. Jos. Bourgault.

—M. Delphin et Mlle Jeanne Bourgault, étudiants à Beauveville étaient chez leurs parents M. et Mme Léo Bourgault.

—Le Rév. Père Héon Rédemptoriste est venu prêcher son concours à M. le Curé, à l'occasion de Noël.

L'aviateur P.E. Reeves de l'Ancien-Lorette, était chez M. Arthur Mercier, à l'occasion des fêtes.

Bonne et Heureuse Année à tous les lecteurs.



Ce tank décapité de sa tourelle a été abandonné, avec des centaines d'autres, dans la retraite de Rommel devant la 8ème armée britannique, sur les sables d'Afrique.

SAINT-AUBERT

BONNE ANNEE!
Voici l'aurore d'une nouvelle année... Elle s'avance plus mystérieuse que jamais. Que nous réserve-t-elle?... A tout événement nous souhaitons sincèrement qu'elle soit favorable à tous nos directeurs et lecteurs. Qu'elle apporte à chacun santé, prospérité et bonheur à la société et à tous les peuples, la paix et l'union depuis si longtemps défaits. Dons à tous bonne et heureuse Année et toujours "Le Paradis à la fin de vos jours".

Statistiques
Baptêmes 40; Mariages 16; Sépulture 14 adultes, 5 enfants, Communions 3000.

Marguillier
M. Amédée Fortin est nommé marguillier en remplacement de M. Maxime St-Pierre sortant de charge.

M. et Mme J.L. Boucher à Québec, dernièrement à l'occasion du banquet des voyageurs de la Maison Allard et Robitaille.

—Mlle Martine Morneau, de Barabte Abitibi, chez son père M. E. Morneau, à Noël.

—M. Albin Morneau de Montréal, Benoît et Mlle Bernadette Morneau de Québec, chez leur père M. E. Morneau, à l'occasion du Jour de l'An.

—Louis-Georges Fortin étudiant à l'école apostolique et Paul-Emile Fortin étudiant à St-Roch des Aulnaies ont passé les vacances chez leur père M. J.B. Fortin.

—Jean-Joseph Réal et Roméo Caron, Adrien Caron et Jean-Charles Caron, Claude Lavallée tous du Collège Ste-Anne de la Pocatière en vacances dans leur famille.

—Mlles Rose-Aimée St-Pierre, Yolande Ouellet et Mlle Caron étudiantes au Couvent de St-Pascal ont passé les vacances dans leur famille.

—Le soldat Gérard Bélanger de Québec, chez son père M. E. Bélanger, au Jour de l'An.

—Le Caporal Elphège Caron de Montréal, chez sa mère Mme Vve J. Caron, à Noël.

—Le Caporal Armand Fournier, de Montmagny a passé le jour de l'An chez son père M. Joseph Fournier.

—M. Paul Caron de la R.C.A.F., de Gaspé, était chez son père M. Pierre Caron, à Noël.

—M. Camille St-Lierre, dans la Marine à Québec, chez son père M. E. St-Pierre.

—Le soldat Gaspard Bernier, de Gaspé, a passé les vacances de Noël et du Jour de l'An, chez son père M. G. Bernier.

—Mlles Noëlla, Rachel et Fernande Deschênes, de Québec, chez leur père M. Zéphirin Deschênes, au Jour de l'An.

—M. Elzée Lord, Mlles M.-Ange et Gertrude Lord de Ste-Louise, chez M. A. Thibault, à Noël.

—Mlle Jeannette Bourgault, nous a quitté pour aller travailler à Lévis.

—Mlle Denise Blais G.M.G., de Gaspé, chez son père M. Alfred Blais au Jour de l'An.

—Mlle Rose-Aimée Caron, de Montréal, chez son père M. Charles Caron à l'occasion du Jour de l'An.

—M. Ferdinand Chouinard et ses fils MM. Camille et Emile, ses filles Mlles Irma et Fernande, ainsi que M. et Mme J.B. Parent tous de Québec, tous chez M. Ferdinand Chouinard au Jour de l'An.

—Mlles Jeanne et Lucille Caron, de Québec, chez leur père M. J. Caron au Jour de l'An.

—Mlle Lucinda Fournier, de Québec, chez son père M. J. Fournier au Jour de l'An.

—Mlle Josephine Deschênes de Québec, chez son père M. A. Deschênes au Jour de l'An.

—M. et Mme Rosario Picard de St-Alexandre, chez M. A. Cloutier, ces jours derniers.

—Mlle Jacqueline Fournier de Valcartier, chez sa mère, Mme Vve C. Fournier, au Jour de l'An.

—Mlle Julienne Chouinard de St-

SAINT-AUBERT

Jean-Port-Joli, chez son père M. P. Chouinard, à l'occasion de Noël et du Jour de l'An.

—Mme Ernest Bois de St-Jean Port-Joli, ainsi que son fils Antoine Duval, dernièrement.

—MM. Joseph Duval, Henri Morin, Léon Desrosiers de Grosse Ile, dans leur famille à l'occasion de Noël et du Jour de l'An.

—M. Pierre Caron de Lauzon, dans sa famille, à l'occasion de Noël et du Jour de l'An.

STE-LOUISE

Lundi, le 28 décembre, M. Réal Levesque fils de feu M. François Levesque épousait Mlle Elise Gagnon, fille de M. Ernest Gagnon.

Nos voeux de bonheur.
En 1942, il y a eu 17 sépultures, 9 mariages et 25 baptêmes.

Le 3 janvier est décédé, à l'âge de 61 ans, M. Alfred Richard époux de Dame Aurore Castonguay.

SAINT-PAUL du Buton

Baptêmes
M. et Mme Emile Castonguay (née Yvonne Boissonault) font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille.

Parrain et marraine: M. et Mme Eugène Turgeon, oncle et tante de l'enfant.

—M. et Mme Albert Collin (née Marthe Bélanger) font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils baptisé le 16 décembre sous le prénom de Réal.

Parrain et marraine: M. le Dr et Mme Alphonse Boisvert, de Rouyn oncle et tante de l'enfant, représentés au baptême par M. et Mme Ovide la Barnabé. Porteuse: Mme Ovide Boulet, tante de l'enfant.

—M. et Mme Léonard Therrien (Rosa Godbout) une fille.

Parrain et marraine: M. et Mme Laurent Godbout, oncle et tante de l'enfant.

Nos félicitations.
—M. et Mme Léonard Therrien (Rosa Godbout) une fille.

Parrain et marraine: M. et Mme Laurent Godbout, oncle et tante de l'enfant.

Nos félicitations.
—M. et Mme Léonard Therrien (Rosa Godbout) une fille.

Parrain et marraine: M. et Mme Laurent Godbout, oncle et tante de l'enfant.

Nos félicitations.
—M. et Mme Léonard Therrien (Rosa Godbout) une fille.

Parrain et marraine: M. et Mme Laurent Godbout, oncle et tante de l'enfant.

Nos félicitations.
—M. et Mme Léonard Therrien (Rosa Godbout) une fille.

Parrain et marraine: M. et Mme Laurent Godbout, oncle et tante de l'enfant.

Nos félicitations.
—

TON PAIN EST IMBATTABLE!

LA LEVURE "ROYAL" EST IMBATTABLE!

LES PAINS DE LEVURE "ROYAL" ASSURENT UN PAIN PARFAIT

Fait du pain riche, délicieux, savoureux, plus digestible et à mie fine! TOUJOURS EFFICACE, TOUJOURS FIABLE

68EME ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DE LA BANQUE CANADIENNE NATIONALE

L'actif et les dépôts atteignent un chiffre record — Légère diminution des prêts courants et escomptes et des bénéfices. — Situation d'une grande liquidité.

Le président, M. Beaudry Leman, expose divers problèmes économiques.

La Banque Canadienne Nationale a tenu à son siège social, à Montréal, le vendredi 8 janvier, la 68ème assemblée générale annuelle de ses actionnaires, sous la présidence de M. Beaudry Leman.

Le rapport du Conseil d'administration pour l'exercice écoulé le 30 novembre 1942, qui a été soumis à l'Assemblée par le gérant général, M. Charles St-Pierre, révèle une excellente situation.

Les bénéfices nets de l'exercice, que le compte Profits et Pertes fait ressortir à \$776,815, accusent une diminution d'environ \$34,500 relativement à ceux de l'exercice précédent, alors que les impôts payés par la Banque ont augmenté de plus de \$84,000.

Les dépôts forment un total de \$185,438,698, en comparaison de \$153,397,158 l'année précédente. C'est la somme la plus considérable qu'ils aient encore atteinte. Les dépôts du public ne portant pas intérêt, en augmentation de près de onze millions et demi, se montent à \$50,238,787 et les dépôts du public portant intérêt, en progression de plus de huit millions, s'élèvent au chiffre record de \$116,403,007.

Le montant des billets de la Banque en circulation était, au 30 novembre 1942, de \$3,001,652. La diminution de quelque \$605,000 qu'il présente par rapport à l'année précédente résulte de la disposition de la Loi des banques qui prescrit la restriction graduelle du pouvoir d'émission des banques à charte. Depuis le 1er janvier 1943, la somme des billets que les banques sont autorisées à émettre est limitée à 45% de leur capital versé.

L'actif total, qui s'est accru de plus de 32 millions depuis un an, est plus élevé que jamais: il s'élevait à \$203,628,799. Les disponibilités de caisse ressortent à \$34,551,381, en comparaison de \$27,952,468 l'année précédente, et représentent 18,10% du passif envers le public. L'actif rapidement réalisable est passé, d'une année à l'autre, de \$106,122,618 à \$140,786,543. Cette augmentation de plus de 34 millions et demi a relevé de 66,80 à 73,74% le rapport de l'actif rapidement réalisable au passif envers le public.

Les prêts courants et escomptes se chiffrent par \$48,442,989. Ils accusent une diminution d'environ un million et demi, ou de 3,05%, alors que le total des prêts et escomptes de toutes les banques, au 31 octobre dernier, était en régression de 12-14%.

Le concours financier de plus en plus important que l'Etat prête aux industries de guerre dispense celles-ci de recourir aux banques et ses besoins de crédit des entreprises dont la production est destinée à la population civile sont sensiblement amoindris par suite des restrictions qui leur sont imposées.

Les placements de la Banque, valeurs de premier ordre et à court terme pour la plupart, forment une somme de \$102,878,177, à comparer avec \$74,712,664 au 29 novembre 1941. Les disponibilités des banques qui ne trouvent pas d'emploi sous forme d'avances à l'industrie et au commerce sont nécessairement affectées au placement. Or la politique d'argent bon marché abaisse le rendement du portefeuille, ainsi qu'en témoignent les avances à court terme que les banques ont consenties au Gouvernement, durant la dernière partie de l'année écoulée, au taux de 0,75% l'an.

Devant le faible rendement des fonds d'Etat, la hausse des frais d'exploitation et les exigences du fisc, le Conseil d'administration a jugé à propos de réduire de 8 à 6% le taux du dividende, au cours du dernier trimestre de l'exercice. Il n'a fait que suivre en l'occurrence la pratique générale des banques, qui se trouvent dans la même situation. La Banque a donc distribué en dividendes une somme de \$525,300, à rapprocher de \$560,000 en 1941. Elle a payé \$125,000 à la Province de Québec, aux termes de la loi 14 Georges V, c. 3; elle a affecté \$125,000 à l'amortissement des immeubles sociaux et versé \$60,000 au fonds de pension du personnel. Le compte Profits et Pertes présentait, à la clôture de l'exercice, un solde créditeur de \$254,204, à rapprocher de \$252,359 le 29 novembre 1941.

Les banques à charte sont appelées comme les autres entreprises, à restreindre le plus possible leurs services. Elles concluent entre elles des ententes aux fins de supprimer

les succursales qui ne paraissent pas indispensables. Le nombre des succursales de banque a déjà été sensiblement réduit, et il le sera encore davantage au cours de l'année qui commence; mais on peut être assuré que la fermeture même temporaire de tout bureau, à la campagne comme à la ville, n'est déconseillée qu'après un examen approfondi de la situation et des besoins du public.

Par suite de ces ententes, la Banque a fermé, au cours de l'année dernière, les bureaux suivants: 1036, rue Ontario Est, 5901, avenue Papineau, 4600, rue Notre-Dame Ouest, 2496, rue Bélanger Est et 1042, rue Fleury, à Montréal, 7688, boulevard Edouard, à Ville La Salle, La-val-des-Rapides, Buckingham, Notre-Dame de la Salette, Perron, St-Pascal et Ste-Hélène (Kamouraska), Maxville et Apple Hill (Ontario).

C'est pour nous un agréable devoir de reconnaître qu'au cours de l'exercice écoulé, le personnel s'est acquitté consciencieusement de sa tâche et s'est efforcé, dans des circonstances souvent difficiles, de servir le mieux possible la Banque et la clientèle.

En proposant l'adoption du rapport du Conseil d'administration, le président, M. Beaudry Leman, fait un bref exposé de la situation économique du pays et des problèmes résultant de la guerre, et il conclut en ces termes: "Même si le conflit doit se prolonger encore longtemps, il n'est sûrement pas trop tôt pour commencer à se préoccuper de la période d'après-guerre. Si imprévisible que soit l'avenir, personne ne saurait douter qu'au retour de la paix, la misère, la maladie et la dépression se seront étendues à plusieurs régions du globe. L'Europe, qui aura pendant tant d'années affecté à la poursuite de la guerre toutes ses ressources et toutes ses facultés de production, et qui aura subi des destructions d'une étendue sans exemple, devra rebâtir un grand nombre de ses villes et de ses ports, renouveler ses voies et son matériel de transport et reconstruire son outillage industriel, et elle demandera à l'étranger d'énormes quantités de vivres et de matières premières. Les besoins seront non moins urgents dans une partie de l'Asie et de l'Afrique.

"Le Canada sera, avec les Etats-Unis, l'un des pays les plus aptes à collaborer à cette immense restauration. La guerre aura accéléré la production des matières premières, le développement de notre outillage et la formation de techniciens et d'ouvriers qualifiés. La démobilisation et la fermeture des usines de guerre mettront en disponibilité des milliers de travailleurs de toutes catégories. Mais il ne nous sera possible de mettre nos ressources au service des pays dévastés que si notre pays est lui-même en bonne posture financière. Si une politique fiscale prudente et avisée prépare le terrain, nous serons justifiés d'envisager sans appréhension la période de transition que nous devons traverser tôt ou tard et qui déterminera, dans une large mesure, la place et l'avenir du Canada dans le monde nouveau."

"Quiconque écrit s'engage."
Thomas CORNEILLE
"L'avenir des enfants est l'ouvrage des mères."
NAPOLEON Ier
"On ne peut goûter que ce qui dure."
Paul GERALDY
"L'humanité est une symphonie collective."
Romain ROLLAND

La Guerre du Canada:

L'inflation: cause de détérioration économique et sociale. L'un des plus sérieux inconvénients qui peuvent résulter de l'usage de la monnaie dans les échanges est la variabilité du niveau général des prix. La monnaie est une chose excellente en soi. Son usage universel la rend même indispensable; mais lorsque l'assiette économique d'un pays est ébranlée par de fortes secousses, comme par exemple, une grande guerre, il est nécessaire de soumettre la circulation de la monnaie à un contrôle rigide, afin d'éviter le phénomène qui cause toujours des perturbations désastreuses pouvant se prolonger jusque dans la vie sociale.

C'est pour prévenir ce mal et le fléau plus terrible qu'il engendre, l'inflation, que le plafonnement des prix a été établi et que le gouvernement du Canada a pris des mesures extraordinaires pour enrayer la tendance exagérée à la hausse des prix de certaines denrées.

Le renflement des prix est un phénomène qui se produit lorsque la quantité des biens disponibles diminue ou que la quantité de monnaie en circulation augmente, deux conditions qui existent en ce moment au Canada. L'ampleur de l'industrie de guerre, qui occupe toute la main-d'œuvre disponible du pays, a mis en circulation une quantité inusitée de monnaie et simultanément produit la rareté des choses non-indispensables. Tout de suite les prix ont rebondi et la tendance à la hausse va en s'accroissant. Mais un autre phénomène intervient qui contribue au malaise: c'est la surabondance de certains produits, notamment le blé, qui ont perdu leurs débouchés ordinaires par suite de la guerre.

Le grand danger qui nous menace, en conséquence de la force ascensionnelle des prix, est l'inflation. Un économiste américain a dit de ce mal qu'il était, après la guerre, le pire des fléaux, ce qui n'est pas loin de la vérité. "Ce désordre des prix, a dit le célèbre économiste français, Charles Gide, fait du marché financier une table de jeux où la spéculation et les profiteurs se ruent. Ainsi, par la formation d'une classe de nouveaux riches, face à face à celle des nouveaux pauvres, l'inégalité des richesses se trouve formidablement accrue, et avec elle, les haines sociales et la lutte des classes."

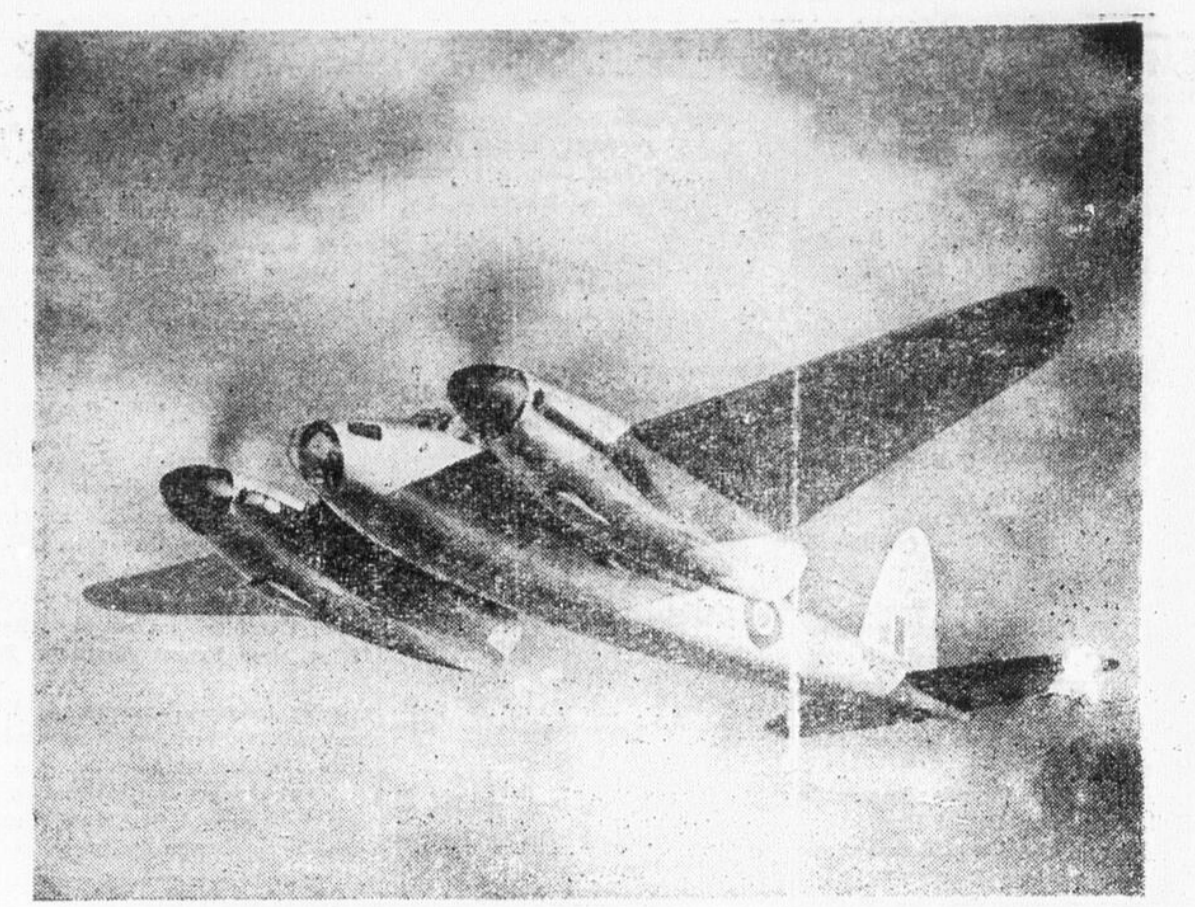
C'est du chaos laissé par le passage de la vague d'inflation qui n'a déferlé sur l'Allemagne au cours des années qui ont suivi la première grande guerre, que sont sortis les germes lointains de la guerre actuelle. Cette haine démoniaque qui a galvanisé les nazis dans leur plan de destruction de la civilisation est surgie d'une société en détresse, affolée par la ruine et le désespoir.

La valeur de l'argent a été réduite pratiquement à zéro. A un certain moment, le prix d'un timbre-poste s'exprimait par millions de marks. Les créances hypothécaires, ou autres, se soldaient pour des bagatelles. Quiconque avait des devises étrangères pouvait acheter tout ce qu'il voulait à des prix dérisoires. La fièvre de spéculation qui vient envahir le désordre gagna même le Canada, ce qui explique la présence, dans beaucoup de papiers de famille, où ils dorment leur dernier sommeil, de ces certificats de titres du Reich, si joliment enluminés. Ils ont une grande valeur... éducative.

Les presses du gouvernement imprimaient le papier-monnaie à une allure vertigineuse mais la chute du mark allait encore plus vite; elle ne s'arrêta que lorsque l'effondrement fut complet. La classe moyenne de la nation allemande disparut dans cette débâcle catastrophique et 93 p. 100 du peuple allemand tomba dans le prolétariat. Aux autres 7 p. 100, il resta en moyenne la valeur de mille dollars.

Après l'acceptation du plan Dawes le 16 août 1924, qui stabilisait les valeurs allemandes, se produisit le scandale des placements de capitaux en Allemagne par les nations qui avaient été en guerre avec elle. Au 31 décembre 1930, ces placements se montaient à 28 milliards de marks. Non seulement l'Allemagne ne payait pas les frais de la guerre qu'elle avait déchaînée sur le monde, mais elle faisait financer par ses prochaines victimes celle qu'elle trahissait déjà.

Ce fut alors une période de construction et d'expansion prodigieuses. L'Allemagne connut cette prospérité criminelle qui fit prendre les vulgaires bandits qui la gouvernaient pour des thaumaturges et qui éblouit les hommes néfastes qui devaient plus tard être les pacificateurs de Munich, les capitulards de Bordeaux et les collaborateurs de Vichy. Telle a été la colossale mystification boche. Pour en revenir au fait qui intéresse immédiatement le Canada, l'in-



Le dessinateur du "Mosquito" est le capitaine DeHavilland, père de Geoffrey DeHavilland, pilote anglais bien connu et l'un des directeurs de la fameuse avionnerie du même nom. Cet avion est fabriqué au Canada par la "DeHavilland Aircraft of Canada, Ltd", de Toronto. Envergure: 42"; Longueur: 40'9"; Hauteur: 15'3"; Moteurs: 2 Rolls-Royce Packard; Hélices: Type hydroaériatique DeHavilland à trois ailes; Armement: Peut consister en quatre canons de 20mm et quatre mitrailleuses .303". Construction: presque entièrement de bois. Reconnu comme le plus rapide et le plus efficace avion au monde, le bombardier "Mosquito" DeHavilland a un rayon de vol exceptionnellement étendu, est extrêmement manœuvrable et peut servir tout aussi bien pour des opérations de nuit que des vols de jour. Il peut aussi servir comme avion de reconnaissance avec grand avantage à cause de sa vitesse remarquable. Cette vignette montre le premier "Mosquito" construit au Canada.

flation est inquiétante lorsque le jeu de l'offre et de la demande ne peut plus être maîtrisé. Le consommateur, jouissant d'un plus grand pouvoir d'achat, sent son désir augmenter pour la possession de biens qu'il n'a pas; de là, pression plus forte de la demande et tendance à la hausse. Le mal ne serait pas fort grave si l'industrie du pays était en mesure de produire ces biens en quantité suffisante. Mais, comme on l'a vu, il en existe une rareté croissante par suite de la mobilisation de la main-d'œuvre et de l'outillage pour la production de matériel de guerre.

Les conséquences les plus redoutables de l'inflation se manifestent dans l'ordre social par la désorganisation de la classe moyenne en Allemagne qui fait disparaître la plus grande force d'ordre du pays. Il est resté un prolétariat désespéré tout disposé à suivre les hurlements de ballade qui l'éblouissent par de fallacieuses promesses de bonheur après le pillage des richesses des démocrates. L'Allemagne a suivi ces faux prophètes et elle a atterri son char à la remarque de la plus dangereuse équipe de démagogues et de criminels de tous les temps. Elle était mûre pour toutes les hérésies et tous les mythes, ce qui explique qu'elle soit tombée aussi facilement dans la doctrine absurde du nazisme: l'idolâtrie du sol, du peuple, de la race, du sang.

J. B. Côté
Tous droits réservés par Le Syndicat des Auteurs Canadiens Enrg.

L'INDUSTRIE MINIERE AUSTRALIENNE

Depuis près de cent ans, l'Australie est l'un des plus forts producteurs au monde des métaux autres que le fer, notamment le plomb, le zinc, l'étain et le cuivre. L'or a naturellement aussi joué un rôle important dans le développement économique de l'Australie.

Comme l'industrialisation du pays n'était guère avancée, on expédiait avant la guerre la plus grande partie de la production minière à l'étranger et les entreprises minières initiaient leur activité à l'extraction des métaux qui commandaient les marchés d'exportation les plus satisfaisants.

L'avènement d'une grande industrie australienne des munitions a effectué un changement radical dans l'économie de la production minière. Non seulement les besoins de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis en fait de métaux autres que le fer se sont-ils accrus, mais l'Australie doit encore maintenant répondre aux besoins de ses propres industries de guerre.

En raison de cette situation, le gouvernement australien a lancé une campagne dont l'objectif est d'accroître la production des minéraux essentiels à la guerre. Il faut maintenir, sinon augmenter, le rendement des mines de plomb et de zinc tout en décapant celui des mines d'étain et de cuivre.

Il semble qu'au cours des années qui ont suivi l'autre guerre le plomb et le zinc sont devenus graduellement les minéraux les plus importants dans l'économie australienne.

Communiqué

Depuis hier 28 janvier 1942, les détaillants qui veulent renouveler leurs stocks de beurre doivent remettre à leur fournisseur un nombre équivalent de coupons bruns "supplémentaires C".

Cette prescription est impérative. Les coupons de rationnement du beurre doivent être collés par le détaillant sur la formule R.B. 11. Les formules R.B. 11 sont fournies gratuitement par la Commission des prix et du commerce en temps de guerre.

Les marchands de gros et les représentants des laiteries ne peuvent accepter de coupons de rationnement du beurre venant des détaillants, à moins qu'ils ne soient collés sur la formule mentionnée plus haut.

RETRAITES FERMEES

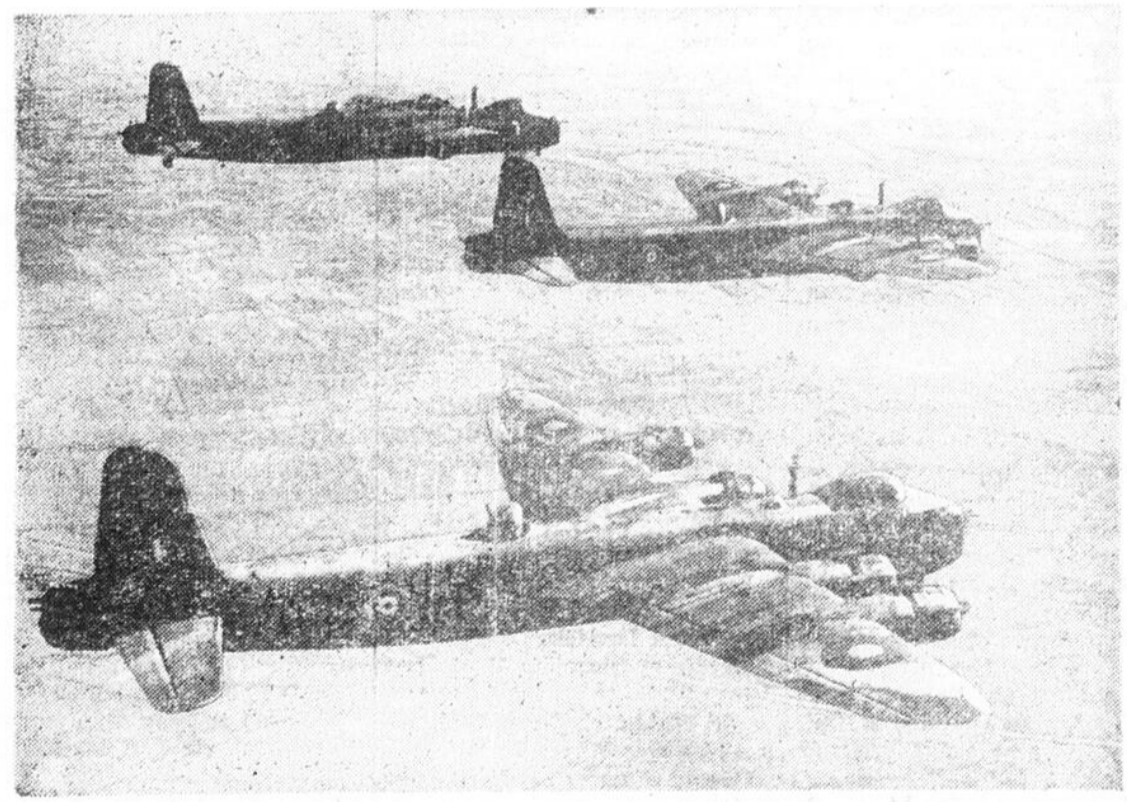
Maison Notre-Dame du Cénacle
Du 22 au 25 janvier, pour jeunes filles.
Du 25 au 28 janvier, pour dames.
Pour renseignements ou inscriptions s'adresser aux:
Missionnaires de l'Immaculée-Conception, 651 rue St-Cyrille, Québec. Tél: 9210.

ANNONCEZ DANS NOTRE JOURNAL IL EST LU PAR TOUS

ON MOULE LE FER A BORD DES VAISSEAUX



Si une pièce de machinerie se brise à bord d'un navire de la marine de guerre du Canada et qu'on n'a aucune pièce de rechange, c'est l'ouvrier de fer et le couler. On voit ci-haut les chauffeurs John Gault, de Kingston, et Joseph Poitras (à droite), d'Ottawa, sortant d'un moule une pièce qui vient d'être fondue.



Le 16 décembre 1939, le Canada, la Grande-Bretagne, l'Australie et la Nouvelle-Zélande signaient l'accord qui a donné naissance au Plan d'instruction aérienne du Commonwealth. Formés dans les écoles de l'air du Canada, à l'abri des attaques ennemies, des milliers d'aviateurs composent maintenant les équipages de gros bombardiers "Stirling", comme ceux que l'on voit sur cette photo, et d'autres avions faisant la lutte à l'axe sur tous les fronts. La majorité des gradés du Plan sont des Canadiens. Cette vaste entreprise, qui entre dans sa quatrième année, a remporté un succès dont l'ennemi peut apprécier l'importance à mesure que nos bombardements deviennent plus nombreux et plus violents.

Le Gin de Kuyper



est célèbre pour
Sa Réelle et
Authentique Saveur
de Hollande

Le gin de Hollande qui
se vend le plus dans la
province de Québec et
dans le monde entier.

10 onces, 20 onces, 40 onces,
\$1.15 \$2.70 \$3.90

Distillé et embouteillé au Canada sous le
voile de John de Kuyper & Son.
Distillateurs, Rotterdam, Hollande. 3579

CE PRODUIT
SE RECOMMANDE D'UNE EXPERIENCE DE 245 ANS
Maison fondée en l'an 1695

Alliances curieuses entre gens illustres

De l'antiquité, nous ne retiendrons que les quelques exemples caractéristiques que voici:
Atossa, l'une des princesses perses les plus connues, fille de Cyrus, fut la femme de Darius et la mère de Xerxès, tous trois également illustres.
Le grand Pompée devint le gendre de Jules César en épousant sa fille Julie.
La fille d'Auguste, nommée Julie également célèbre par sa beauté, fut successivement la femme de Barcellus, d'Agrippa et de Tibère; ce dernier, outre de ses dérèglements, l'exila et la réduisit à mourir de faim.
L'empereur Claude (Tiberius Drusus), après avoir épousé Messaline, devint le gendre du général romain Germanicus par son mariage avec Agrippine la Jeune, laquelle fut par la suite la mère de Néron. On sait que ce dernier la fit assassiner par un centurion.
Avant de passer aux XIXe et XXe siècles, qui nous fournissent une grande partie de la matière de cette étude, citons les alliances suivantes:
Un poète du XVIIe siècle, Scarron, perdit de tous ses membres, paragon de laidou mais aussi d'esprit, épousa à l'âge de quarante-deux ans, la fille d'Agrippa d'Aubigné (compagnon d'armes de Henri IV), beauté de dix-sept ans. Celle-ci re-

cut en 1674 le marquis de Maintenon et, après la mort du poète (1680) et celle de la reine Marie-Thérèse, s'unit à Louis XIV par un mariage secret.
Dans le monde savant, à Genève, les illustres familles de Saussure, de La Rive, de Candolle et Pictet se sont si souvent alliées depuis un siècle que l'énumération de ces unions serait aussi compliquée que fastidieuse.
Dans le monde militaires. Les descendants des maréchaux Ney, Masséna et Berthier ont contracté ensemble plusieurs mariages: duc d'Elchingen prince de la Moskova, duc de Rivoli, prince d'Essling, prince de Wagram; tous ces titres ne représentent plus aujourd'hui qu'une seule et même lignée.
Le philosophe Condorcet et le médecin Cabanis s'unirent avec deux sœurs du maréchal Grouchy, dont l'intervention manqua à Waterloo.
La comtesse Tornielli, femme de l'ancien ambassadeur d'Italie à Paris, était la petite-fille du gouverneur Rostopchine, qui, en 1812, fit incendier Moscou; elle était, par conséquent, la nièce de la comtesse de Ségar, fille de Rostopchine.
Dans le monde de la musique, Marie Garcia, fille du célèbre chanteur Manuel Garcia, la grande cantatrice connue sous le nom de la Malibran (car elle s'était mariée avec un banquier de ce nom) se maria avec le violoniste virtuose belge Charles de Bériot.
Pauline Garcia, sœur de la Malibran, avait épousé Louis Viardot, directeur du Théâtre des Italiens, à Paris.
Leur frère, Manuel Garcia, chanteur et théoricien musical espagnol, mourut plus que centenaire.
Richard Wagner, le génial compositeur, après avoir rompu son premier mariage, épousa Cosima Liszt, séparée elle-même de son premier mari, le célèbre pianiste Hans von Bulow. On sait que Cosima Liszt était fille de Franz Liszt, le célèbre musicien, et de la comtesse d'Agout; en littérature, Daniel Stern, Blandine Liszt, sœur de Cosima, se maria avec le ministre-académicien Emile Ollivier, l'homme qui accepta la guerre de 1870 "l'un cœur léger".
Le monde des lettres offre un intérêt tout particulier. Paul Déroulède, le grand patriote, auteur des "Chants du soldat" neveu par sa mère d'Emile Augier, descendait en ligne directe de Pigault-Lebrun, écrivain français.
Le marquis Robert de Fiers, auteur dramatique, académicien, était le gendre de Victorien Sardou, lui-même auteur dramatique célèbre, lequel avait épousé en secondes nocces la fille de Frédéric Soulié, éva-

L'acide du rein voileur de repos

Bien des gens semblent ne jamais prendre une bonne nuit de sommeil; remuent sans cesse—les yeux grands ouverts. Ils s'en prennent parfois aux "nerfs" quand c'est peut-être le rein. En santé il filtre les poisons du sang; malade, les poisons restent dans l'organisme, insomnie, maux de tête, courbatures font souvent suite. Si vous ne dormez pas bien, prenez les Dadd—remède favori depuis plus d'un demi-siècle. 103-F
Pilules Dadd pour le Rein

ment romancier et auteur dramatique.

Jeanne Hugo, petite-fille du grand poète, fut d'abord mariée à Léon Daudet, fils d'Alphonse Daudet, avant de devenir, après son divorce, la femme du Dr Jean Charcot, l'explorateur tombé sur les côtes d'Islande, fils de l'illustre médecin, et lauréat de l'Académie.

POUR RIRE

Quatre caractères

Quatre voyageurs étaient assis à la table d'hôte d'un hôtel. Chacun avait devant soi une assiette de potage. Au même moment, quatre mouchoirs, entrées par la fenêtre ouverte, tombèrent dans le potage, une dans chaque assiette.

Le premier voyageur, un Anglais, eut un haut-le-corps, se leva, alla prendre son chapeau et, sans dire mot, digne s'en fut.

Le second, un Français, appela bruyamment le garçon, l'attrapa sèchement, repoussa son assiette et sortit en jurant, en traitant l'hôtel de "sale boîte" et en faisant claquer la porte.

Le troisième, un Allemand, enleva la mouche avec la cuiller, mangea la soupe, atteignit la soupe de son voisin le Français, et fit de même, puis prit l'assiette de l'Anglais et fit encore de même.

Le quatrième, un Russe, sans s'occuper de rien, mangea la soupe, mangea la mouche, puis, apercevant les mouches sauvées par l'Allemand, il les prit délicatement par les ailes et, allant les poser sur le rebord de la fenêtre pour qu'elles puissent s'envoler dehors, il murmura: "Pauvres petites mouches!"

Les yeux percants de Jeannot
L'instituteur avait écrit au tableau le nombre 83,6.

Pour montrer les résultats de la multiplication par 10, il effaça la virgule.

—Et maintenant, Jeannot, dit l'instituteur, où est la virgule?
Jeannot répondit sans hésiter: —Sur le torchon.

L'esprit de Massenet

Massenet avait droit, en sa qualité d'auteur, à un fauteuil pour toutes les représentations de l'Opéra-Comique.

Mais, absorbé par son travail, il était rare qu'il en profitât. Un soir, cependant, où l'on représentait une de ses oeuvres, le désir lui vint d'y assister. Il arriva à l'Opéra-Comique, se dirigea vers la place qui lui est réservée... Mais à sa grande surprise, il la trouva occupée.

Alors, il s'approche de l'indiscret et l'aborde poliment:

—Pardonnez-moi, dit-il, mais n'est-ce pas là le fauteuil de M. Massenet?

L'autre qui croit avoir affaire à un contrôleur, d'un air très rassuré, répond:

—Parfaitement, et je suis Massenet.

—Comme c'est curieux, reprend alors le vrai Massenet, sans se troubler ni se fâcher. Et comme on peut se tromper! Voilà plus de cinquante ans que je croyais que c'était moi.

Qu'est-ce qui s'est passé?

Le professeur demande quel est celui qui peut dire ce qui s'est passé en 1534?

Silence général...

Soudain, Jacques, qui est toujours le dernier en histoire lève le doigt. Ah! Ah! dit le professeur, voilà maintenant les derniers qui savent leur leçon. Tenez les premiers, vous me faites honte. C'est très bien, parlez mon petit Jacques. Alors Jacques timidement:

Est-ce que je puis sortir, Monsieur?

Aimez qu'on vous conseille et non pas qu'on vous loue.

LISEZ NOTRE JOURNAL

MAL À LA GORGE?

Contre maux de gorge ordinaires, faites simplement avec le

LINIMENT MINARD

TROPHÉE DE LA DOULEUR

35c

Surveillez vos coupons de rationnement

Les coupons de sucre, de thé et de café, et de beurre des carnets de rationnement et des cartes temporaires de rationnement sont valides depuis lundi, le 28 décembre.

Les coupons supplémentaires C Nos 3 et 4, bons pour l'achat d'une demi-livre de beurre chacun, sont maintenant en vigueur jusqu'au 17 janvier.

Il ne faut pas oublier que les coupons de beurre perdent leur valeur deux semaines après la date de validité.

Les coupons rouges de sucre et les coupons verts de thé et de café deviennent aussi valides par paire, mais à des intervalles de 4 semaines. Chaque coupon est bon pour une provision de 2 semaines soit, une livre de sucre, deux onces de thé ou huit onces de café. Les coupons rouges et les coupons verts, 9 et 10, sont valides depuis le 28 décembre. Il n'y a pas de date d'expiration pour ces coupons.

Les denrées rationnées et les prisonniers de guerre

Les Canadiens qui ont des parents prisonniers à l'ennemi auront le droit de leur expédier des vivres maintenant rationnés au Canada, sans diminuer par le fait même leur propre ration. L'administration du rationnement à la Commission des prix et du commerce, en collaboration avec le ministère des Services nationaux de guerre et du bureau

Tirez le meilleur parti de votre THÉ...

employez de l'eau **BOUILLANTE**

"SALADA"

de censure vient d'élaborer un plan diés aux prisonniers de guerre par la Croix-Rouge canadienne.

Ce plan, qui entre en vigueur immédiatement, porte sur l'expédition de paquets personnels à des parents prisonniers et permet l'envoi de sucre, de thé et de café. Ces paquets s'ajouteront à ceux expé-

ANNONCEZ
DANS NOTRE
JOURNAL
IL EST LU
PAR TOUS

SOYEZ FORTS

SI VOUS SOUFFREZ DE:
FAIBLESSE, COURBATURES,
NERVOSITÉ, ÉPUISEMENT,
FATIGUE HABITUELLE,
MANQUE D'APPÉTIT,

PRENEZ LES
PILULES MOJO

1566 ST-DENIS, MONTRÉAL

ARRÊTONS ICI JEAN — JE SUIS FOURBU

NON-CONTINUONS ENCORE UN P'TIT PEU —

HUM! CA VALAIT LA PEINE DE VENIR JUSQU'ICI POUR CETTE BOSWELL!

"C'est toujours la même chose"

BIÈRE BOSWELL

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

Situation au 30 novembre 1942

PASSIF	
Envers le public:	
Billets en circulation	\$ 3,001,652.00
Dépôts	187,871,528.43
Divers	390,706.53
	\$191,263,886.96
Envers les actionnaires:	
Capital, réserve, dividendes et profits non répartis	12,364,911.86
	\$203,628,798.82
ACTIF	
Disponibilités de caisse	\$ 34,551,380.74
Obligations et actions (comptées au-dessous du cours du marché)	102,878,176.70
Prêts à demande (sur titres dont les cours présentent une ample couverture)	3,356,985.79
Prêts et escomptes et avances aux Provinces et aux Municipalités (après provision pour créances douteuses)	85,390,879.07
Immobilisations, créances hypothécaires et divers (comptées au-dessous du coût ou de la valeur)	7,451,376.52
	\$203,628,798.82
COMPTE PROFITS ET PERTES	
Solde créditeur au 29 novembre 1941	\$ 252,389.29
Profits de l'exercice finissant le 30 novembre 1942, déduction faite de \$60,000 versés au fonds de pension du personnel, de \$335,982.44 pour les impôts fédéraux et des affectations aux Réserves latentes à même lesquelles il a été pleinement pourvu aux créances mauvaises et douteuses	776,815.05
	Total \$ 1,029,204.34
Réparti comme suit:	
Dividendes	\$ 525,000.00
Amortissement des immobilisations sociales	125,000.00
Province de Québec (14 Georges V, ch. 3)	254,204.34
Solde créditeur au 30 novembre 1942	\$ 1,029,204.34

CULTIVATEURS

On a besoin de vous, de vos fils, et de vos ouvriers, dans la brousse et les scieries

Il faut que le Canada ait du bois, de la pulpe et d'autres produits des forêts—Pendant que vous avez peu à faire à la ferme, vous pouvez aider à produire tout cela.

En acceptant ce genre de travail, vous ne perdez pas le droit spécial que vous avez de demander un ajournement pour l'entraînement militaire. Vous conservez votre état de cultivateur.

Nul homme qui peut travailler dans la brousse n'aura la permission d'entrer aux Etats-Unis après le 15 janvier 1943.

Pour plus de détails au sujet des endroits où il y a du travail, et des renseignements sur les moyens de transport, etc., allez en personne, ou écrivez, au Bureau de Placement et de Service Sélectif indiqué ci-dessous. Les maîtres de postes vous diront aussi où vous pouvez écrire pour avoir plus de renseignements.

JULES PARE
Rue St-Jean-Baptiste,
MONTMAGNY

HUMPHREY MITCHELL
MINISTRE DU TRAVAIL

GEORGES HEBERT B.A.L.L.L. NOTAIRE 64 rue de la Gare.

NOTES LOCALES

MAISON A VENDRE Bonne maison à vendre, 2 1/2 étages, en bois, rue Papineau. Bon marché pour un prompt acheteur. Cette maison est libre dans le moment. GEO.-E. FOURNIER, courtier, Montmagny.

8-JNO. Etaient en visite dans leurs familles, à l'occasion des fêtes du Nouvel An: M. Louis-Léon Thibault, de Montréal, chez sa mère, Mme Louis Thibault.

Rév. Père Roger Roy, des Pères Blancs, d'Everell, chez sa mère, Mme Uldéric Roy.

Rév. Père P.-E. Létourneau, O.P. de Québec, chez son père, M. Ludger Létourneau.

M. et Mme Polydore Guay, de Québec, et leur jeune fille, Martha, chez M. et Mme Joseph Méthot.

Mlle Thérèse Tremblay, de Québec, chez son frère, M. Jean-Paul Tremblay et chez sa tante, Mme J.-Ed. Normand.

MM. Gérard DeLadurantaye, de Toronto, et Charles DeLadurantaye, de Québec, tous deux dans le corps d'aviation, chez leur père, M. Emile DeLadurantaye.

Le soldat Roger Corbin, de Rimouski, chez sa mère, Mme Raoul Corbin.

L'aviateur Conrad Gaudreau de Toronto, chez son père, M. Adrien Gaudreau.

M. et Mme René Corriveau, de Lévis, chez leur père, M. Candide Corriveau.

Mme J. P. E. Germain, de Pont-Rouge, chez son père, M. Eug. Létourneau.

Mlle Gemma Simoneau, de Québec, chez sa mère, Mme William Simoneau.

M. et Mme Ludger Fournier et leur fillelette Danièle, de Québec, chez M. Alex. Fournier.

AVIS PUBLIC Il est strictement défendu d'entrer sur la propriété appelée: "Villa des Georges", Rocher, Montmagny, sans permission.

PAR ORDRE DU PROPRIETAIRE 8-2f. M. et Mme Gérard Dutil, M. et Mme Ovide Simoneau, de Québec, M. et Mme François Thibault et leurs enfants, de Bienville, chez M. Eutrope Méthot et autres parents.

M. et Mme Donat Morin et leur bébé, de Québec, chez MM. Narc. Morin et J.-J. Poulin.

L'aviateur Gilbert Boulanger, de Trenton, Ont., chez son père, M. Emile Boulanger.

M. et Mme Claude DeLorimier, de Montréal, chez leurs parents, M. et Mme Donat Paquet.

MM. René et Laurent Coulombe, de Montréal, M. et Mme Armand Couturier, de Riv. du Loup, chez leur père, M. Tél. Coulombe.

M. et Mme Paul-Emile Drapeau.

urs fils, Michel et Jean-Paul, M. et Mme Omer Côté, leur fille, M. Hérese, M. Lucien Côté, M. et Mme Marcel Côté, tous de Montréal, M. abbé J.-Chs Côté, de Thetford-Mines, M. et Mme Alphonse Côté, et leurs enfants, Gilberte, Marguerite Laurice et Guy, de Chicoutimi, M. Mme Florian Bernatchez et leur fille, de Québec, chez leurs parents, I. et Mme Amédée Côté.

Mlle Anne-Marie Buteau est de retour d'une promenade d'une huitaine à Sherbrooke et Bromptonville, l'invitée de parents.

Mlle Lucienne Thibault et M. André Bernatchez se rendaient à Rivière du Loup, au début de l'année, à la visite chez M. Simon Thibault.

M. Alfred Dubé Le 31 décembre, est décédé après quelques jours de maladie, M. Alfred Dubé, rentier, époux de feu Mme Mathilda Pelletier, à l'âge de 86 ans et 5 mois. Ses funérailles ont eu lieu lundi, le 4 janv., à 9 hres.

M. l'abbé Jos. Dubé chanta l'office, assisté de MM. les abbés Jean-Luc Nicole et Louis Dubé, eccl. tit. fils du défunt.

M. François Casault portait la croix. Les porteurs du cercueil étaient: ses quatre petits-fils: MM. Alfred Côté, Léon Poirier, Léandre et Léopold Gaudreau.

Conduisaient le deuil: ses fils, MM. Gaudiose Dubé et Jean-Baptiste Dubé, ses gendres: MM. Jos. Côté, Omer Gaudreau, Irénée Poirier, Jos. Boulanger; ses petits-fils: MM. Rosaire Dubé, Donat Poirier, Gérard Poirier, Armand Boulanger, Chs-Henri, Roland et Guy Blanchet, Robert et Henri Gaudreau, Philippe Dubé, Ronaldo Tanguay, etc.

On remarquait aussi: MM. Nap. Poirier, Narc. Proulx, Ernest Proulx, Eutrope Méthot, Evariste, Henri et Gérard Gendron, Marcel Casault, Ernest Collin, Diogène Moreau, Ph. Thibault, Alex. Chouinard, Albert Thibault, Wenceslas Nicole, etc.

Feu M. Dubé laisse dans le deuil: ses fils, MM. Gaudiose Dubé, de St-Jallier, J.-Bte Dubé, de Rivière du Loup; ses filles: Mmes Joseph Côté, Irénée Poirier, Jos. Boulanger, Omer Gaudreau et J.-Charles Blanchet.

Notre journal présente ses sincères sympathies à la famille.

M. et Mme Paul-Emile Emond ont allés au Cap St-Ignace, chez leurs parents, M. et Mme Aifé Emond, à l'occasion des fêtes.

M. Robert Fortin, de St-Eusèbe, a fait dernièrement, l'hôte de son oncle, Mlle Gilberte Després.

M. le Dr Ph. Richard est allé à Lethbridge, le 26 décembre dernier, assister aux funérailles de son frère, M. Joseph Richard.

Mlle Denyse Dubé, de Québec, a passé quelques jours dans notre ville à l'occasion du décès de son grand-père, M. Alfred Dubé.

M. Gérard Bernatchez est revenu d'une promenade d'une huitaine à Cap de la Madeleine, chez son oncle, M. Henri Landry.

Mlle Raymonde Latulippe, de St-Vallier, était, en fin de semaine, à la visite chez Mme Ulric Proulx.

M. J.-B. Charbonneau a passé quelques jours dans sa famille, à Juliette, à l'occasion du Nouvel An.

Quarante Heures Les exercices des Quarante-Heures, ouverts au Couvent jeudi matin, se sont terminés samedi. Pendant ces deux jours, le public a été admis à la chapelle brillamment décorée pour faire hommage au Dieu de l'Hostie ostensiblement exposé sur l'autel.

M. Léandre Fournier, professeur à l'Institut Thomas, de Québec, a passé les vacances du Nouvel An chez son père, M. F. Fournier.

Plusieurs citoyens de Montmagny employés à Shipshaw, étaient en vacances dans leurs familles, la semaine dernière.

Mlle M.-Claire Couillard, de Québec, est venue passer quelques jours dans sa famille, à l'occasion des fêtes.

Mme Aurèle Tellier, de Lévis était de passage à Montmagny, à l'occasion des funérailles de sa cousine, Mme Audias Deschamps.

Mlles Alice et Ernestine Fréchet ont passé le jour de l'An à St-Vallier, les invitées de leur sœur, Mme Louis Latulippe.

L'aviateur Hector Després, de Sydney, M. et Mme Laurent Després, de Ste-Anne de la Pérade, et

4. Paul Després, de St-Cyrille, é-sient, dimanche dernier, les hôtes le M. et Mme Rodolphe Gagnon.

Le soldat Adrien Quenneville est allé en congé à Rivière Bleue, chez son père, M. Arthur Quenneville.

Pour vos placements 17 JANVIER 1 x 500. Religieuses de la Miséricorde de Jésus, 4% 2 x 500. St-Honoré de Chicoutimi (avec tirage au sort) 4% 3 x 500 SS. Inst. Jeanne d'Arc 4% 2 x 500. Corp Episcopale de Hearts 4% 1 x 500. Syndics St-Coeur de Marie, 4% 2 x 500. Ville de Jonquières 4% (avec tirage au sort) 1 x 500 Com. Scolaire Ville Montmagny 4% 2 x 500. Cité de Québec 3 1/2% 18 x 100. différentes coupures de Communautés Religieuses, Syndics, Corporations, etc.

GEO. E. FOURNIER, Rue de la Gare, MONTMAGNY.

Mlle Colette Bernatchez, d'Outremont, était à Montmagny pour le temps des fêtes, l'invitée de son oncle, M. A. Bernatchez, protonotaire.

M. Roger Moreau, de Longueuil, Montréal, est venu passer son congé du jour de l'An chez ses parents M. et Mme Diogène Moreau.

FETE DE LA STE-FAMILLE La dévotion à la sainte Famille est très ancienne dans notre paroisse. Elle date des débuts de la colonie. La fête de la Sainte-Famille est donc célébrée avec pompe dans nos églises. Et comme c'est la fête patronale de la Confrérie des Dames de la Sainte-Famille en notre paroisse, la chorale de cette association a exécuté le programme de musique de la messe de 8.30 hrs.

La grand'messe fut chantée par M. l'abbé E. Simard, assisté à l'autel par MM. les abbés Roland Boulanger, diacre, et J.-Chs Nicole, sous-diacre.

Dans l'après-midi, à 3 heures, il y eut réunion des Dames de la Sainte-Famille, sermon de circonstance par M. l'abbé T. Pagot, aumônier de l'Hospice, bénédiction du Très Sacrement.

TABLE DE DIAMANT Le 8 janvier, M. et Mme Théophile de Beaumont, fêtaient dans l'intimité le 60e anniversaire de leur mariage.

A 8 heures, une grand'messe fut chantée à leur intention par M. l'abbé Léon Bélanger, du Collège Ste-Anne, neveu des jubilaires.

Les invités à cette fête de famille étaient les enfants des jubilaires: M. et Mme Numa C. de Beaumont, M. et Mme Alexandre Chevron, de Pointe-au-Père, Mme Joseph Blanchard, les petits-enfants: MM. et Mmes Roméo Couillard et André Béchard, M. et Mme Jérôme Cheyron, Montréal, MM. Paul et Marcel Chevron, Bertrand et Jean-Baptiste Blanchard, M. Roger C. de Beaumont, Mlles Aline, Pauline, Ri-na, Alma, Marthe Chevron, Françoise, Joséphine, Hélène et Eveline Blanchard, Marie-Paule, Eliane et Genevieve de Beaumont, les petits-enfants: Mireille Couillard et Raymond Béchard.

Nos félicitations et nos meilleurs vœux aux heureux jubilaires.

Skieur, connais la neige

Combien de skieurs connaissent la neige? Bien peu.

D'abord la neige, matière qui participe en totalité à l'action de skier. Regardez les pistes un jour après une chute de neige, jour où, selon la température qu'il fait, l'élément blanc est poudreux, croûté ou profond.

Les trois quarts des skieurs ne font penser (car je les ai contemplés longuement et minutieusement) à ces bateaux dont le gouvernail est cassé, la coque déséquilibrée par quelque avarie, leur belle assurance est tombée, ils ne peuvent plus dérapier comme ils en ont pris l'habitude sur le parquet des pistes, la moindre rencontre latérale avec la vraie neige où le ski enfonce les désarçonne complètement!

Ils ne savent pas se servir de cette neige; ils évoluent comme sur oeufs, tremblant de faire le moindre mouvement! Les uns oublient trop de carter; les autres croient savoir faire un christianna et se trouvent aussi ignorants que des débutants dans cette neige que jamais ils ne se sont donné la peine de connaître et d'apprivoiser — car il faut évoluer en douceur — délicatement.

Sur les pistes, cette ignorance (qui s'aggrave chaque année parce que les huit dixièmes des skieurs ne sortent que lorsque la neige est "lamée") est minime. Elle ne provoque que des entorses ou des fractures, mais c'est un risque sportif.

Dans la montagne, non seulement la neige, élément, mais l'étude des reliefs, des inclinaisons, des versants et leur exposition, doivent être approfondis par les skieurs qui désirent pousser plus avant leurs vagabondages.

Les skieurs, même excellents, exécutant sur des pistes, ne peuvent ignorer les dangers qu'ils courent et qu'ils font courir à leurs camarades par leur négligence des lois de la montagne ou leur intrépidité qui n'est que sottise. Ils ne doivent jamais partir sans avoir consulté un baromètre et demandé l'avis d'un guide du pays. Ils ne doivent à aucun prix prendre la responsabilité d'un passage "douteux", soit à cause de l'état de la neige (soufflée ou mouillée), soit à cause de la déviation du terrain, ou dans un passage exposé aux chutes de pierres ou aux "aqueues" d'avalanches venant de plus haut.

L'état du matériel sportif (skis, fixations, carres d'acier, etc.) doit être parfait, et, enfin, l'homogénéité des participants aussi régulière que possible, leur entraînement suffisant.

ANNONCEZ DANS NOTRE JOURNAL. IL EST LU PAR TOUS. LISEZ NOTRE JOURNAL.

SAINT-ADALBERT (suite de la page 1) fils angoissé remonta aussitôt et chercha vainement sa vieille mère. Celle-ci avait été asphyxiée en tentant de fuir.

Commencé vers quatre heures, le feu avait tout détruit à six heures. Tout ce que contenait la maison a été la proie des flammes.

Mme Parfait Thériault, née Malvina Bourgault, était âgée de 81 ans et 13 jours. Elle a eu ses funérailles à St-Adalbert, lundi, à 10 heures.

A la veille des journées de congé, tentantes par leur ensoleillement et l'attrait des balades lointaines, les skieurs doivent méditer ces quelques suggestions.

Il paraît invraisemblable que le ski évolue d'une manière si arbitraire; perfectionnement accru de la technique et oubli de plus en plus véritable des lois de la montagne.

Les hommes mariés de 19 à 25 ans appelés d'ici 3 semaines

Octava. — Le ministère du Travail annonce que les hommes de 19 à 25 ans, mariés depuis le 15 juillet 1940, recevront leur appel de service militaire obligatoire d'ici quelques jours, le plus tard avant trois semaines. Deux proclamations paraîtront dans la Gazette du Canada: celle qui se rapporte aux hom-

MELCHERS GENIÈVRE melchers CROIX D'OR 10 oz. \$1.15 26 oz. \$2.70 40 oz. \$3.90

SAINT-ADALBERT (suite de la page 1) M. et Mme Parfait Thériault étaient des pionniers de la paroisse de St-Adalbert qui tire son nom du prénom de son fondateur, l'abbé Adalbert Blanchet, qui mourut dans un retraite de St-Jean Port-Joli, il y a une quinzaine d'années. Leur profond esprit religieux et leur grand amour du travail leur avaient valu l'estime et l'admiration de tous leurs co-paroissiens. Toute la paroisse a appris avec commotion, ce drame et elle s'est empressée pour secourir les sinistrés. Une équipe de secours a été organisée sous la direction de M. le Curé.

M. et Mme Parfait Thériault avaient célébré leurs noces de diamant en juillet 1942.

Notre journal prie M. Parfait Thériault et les siens d'agréer l'expression de ses condoléances dans ce heuil tragique.

Nous grandir (suite de la page 1) Paul Roberge, Fernand Boulet, 8e année "B"; Gilbert Potvin, André Mercier, Gérard Boudreau, Pierre Belley, Roger Dallaire, Jacques Beaumont, 7e année; Roger Chouinard, Denis Létourneau, Conrad Cloutier, Rosaire Landry, Guy Lévesque, 6e année; Maurice Rousseau, Robert Després, Jacques Boucher, Marcel Chouinard, Marcel Coulombe, 5e année "A"; Jean-Ls Tétu, P.-Emile Boulet, Jacques Coulombe, J.-Claude Blanchet, J.-Marc Blanchet, 5e année "B"; Yvon Jessop, Yvon Mercier, Claude Picard, Roland Poulin, Roland Poulin, Roland Martineau, A. C. J.

La confiance en Dieu est la force des hommes.

ARPEMENTAGE ROBERT DORVAL Arpenteur - Géomètre

Etablissement de ligne — Bornage — Subdivision et cadastrage de lots — Certificats — Lignes de limites, etc.

Bur. et Rés.: Ave des Erables — Tél.: 214 MONTMAGNY

Instruction militaire que les futurs sous-officiers reçoivent à l'école du Lac Mégantic est à la fois théorique et pratique, ainsi qu'en témoignent les illustrations que voici.

En haut, à droite, l'art du camouflé est étudié avec une telle minutie que, seules, les recrues du tout premier plan n'ont pas échappé à l'appareil photographique; il faut en effet examiner la photo avec beaucoup de soin pour découvrir des canons de fusil un peu dans tout l'arrière-plan.

Ci-dessus, une section s'exerce à tracer sur place un croquis du terrain des opérations et à bien observer ainsi les moindres accidents de terrain dont ils pourront tirer parti pour se protéger contre le feu de l'ennemi et dissimuler leurs propres mouvements. Ci-dessous, une classe écoute attentivement le sergent-instructeur qui leur explique, à l'aide d'un graphique, comment attaquer un char de combat en action.

CINEMA Hotel-de-ville Semaine prochaine: DIMANCHE — MARDI CAS DE CONSCIENCE avec Roger Karl Jules Berry Roland Toutain Extra: Cartoon Surhomme JEUDI — SAMEDI WHEN THE DALTON'S RODE avec Randolph Scott Kay Francis Brian Donlevy Admission: . . . 35c

